

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL

Ouvert 7 JOURS
JUSQU'À 22 HEURES
ESSAIM
Fontaine et Blais
Place Ste-Foy 653-9333

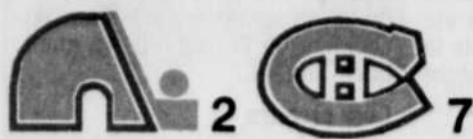
DIMANCHE 11 FÉVRIER 1990

QUÉBEC, 94^E ANNÉE, NO 44
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPESIE-ABITIBI 65¢

50¢

LE SPORT



Onzième revers consécutif pour les Nordiques

Dans un match ponctué d'une demi-douzaine de combats de boxe, le Canadien l'a emporté 7-2 sur les Nordiques, hier, au Forum de Montréal. **S-2 à S-4**

LE MONDE

L'URSS accepte la réunification allemande

Après un entretien avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a promis hier de respecter l'unification allemande. **A-6**

LE CANADA

Meech détruit l'harmonie entre les candidats du PLC

Meech a détruit l'harmonie qui existait entre les candidats au leadership du PLC relativement aux questions nordiques et autochtones, hier à Yellowknife. **A-5**

LA REGION

Déversement de 20 000 litres d'essence sur l'autoroute 20

L'accident s'est produit à la hauteur de Saint-Pascal de Kamouraska lorsqu'un camion-citerne a heurté une niveleuse qui déneigeait la chaussée. **C-8**

QUÉBEC

Manifestation contre l'usage de la fourrure dans le vêtement

Pour dénoncer l'utilisation de la fourrure à des fins vestimentaires et la violence ainsi faite aux animaux, une trentaine de personnes ont manifesté à Québec. **C-10**

MONTREAL

Accident spectaculaire sur l'autoroute Métropolitaine

Une personne a perdu la vie et six autres ont été blessées légèrement lors d'un carambolage spectaculaire hier sur l'autoroute Métropolitaine, à Montréal. **C-8**

LES ARTS

« Les Heures précieuses » en primeur à Radio-Québec

Dans ce film présenté ce soir, Marie Laberge, aussi auteure du scénario, traite de ces heures précieuses, avant le doux mourir... **C-1**

TENDANCES

La femme excelle toujours dans l'art de la séduction

Aujourd'hui encore, la femme s'arrange pour succomber à l'homme qu'elle a déjà choisi, laissant à son partenaire l'illusion qu'il est le véritable conquérant. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Canada	A-5
Le Monde	A-6 et A-12
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-8
Décès	C-9
Échecs	B-7
Économie	A-7 à A-9
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-6
Gros plan sur le monde	A-11
Horoscope	B-7
Mots croisés	B-7
Mot mystère	B-7
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-8
Scrabble	B-7

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max. : de -3 à -5 ; min. : près de -15 degrés. Du soleil et des passages nuageux sont prévus pour demain. **S-16**



Nelson MANDELA

Après 27 ans d'emprisonnement Nelson Mandela libéré

LE CAP (AFP) — Nelson Mandela, le symbole du combat des Noirs sud-africains pour l'égalité raciale, sera libéré aujourd'hui après avoir passé les 27 dernières années en prison.

En annonçant son imminente remise en liberté, le président Frederik W. de Klerk a exprimé l'espoir de mettre fin à des décennies de conflit racial et de faciliter l'ouverture de négociations pour étendre les droits politiques de la majorité noire.

A travers le monde, l'annonce de la libération a été louée par les principaux dirigeants politiques. En Afrique du Sud, elle a provoqué des manifestations de joie et de haine. Des heurts entre militants noirs et policiers dans un ghetto noir proche de Johannesburg ont

notamment fait cinq morts et une cinquantaine de blessés.

Le président de Klerk a indiqué que le leader nationaliste noir, âgé de 71 ans, quitterait vers 15 h la prison Victor Verser, de Paarl, où il occupe depuis décembre 1988 une confortable villa.

De Klerk avait laissé entendre, il y a une semaine, que le chef historique du Congrès national africain (ANC) serait prochainement libéré. Mandela

avait été condamné en 1964 à la prison à vie pour sabotage et complot visant à renverser le régime.

Le président a ajouté qu'il avait lui-même informé le leader noir vendredi soir au Cap qu'il serait libéré. Il s'agissait de sa deuxième rencontre avec Mandela ; la première avait eu

Suite A-2, Mandela...

Autres textes en page A-12



Des chars allégoriques très colorés comme celui-ci ont soulevé l'admiration des jeunes et des moins jeunes venus en grand nombre.

Le défilé attire des gens de tout âge, par un temps merveilleux

Place du Palais, 19 h 20. Une foule déjà compacte se presse derrière les barrières. Les cris des jeunes, les vrombissements des motos des policiers, la musique d'ambiance que crachent les haut-parleurs produisent un tumulte qui atteint son apogée lorsque des centaines, non des milliers de trompettes rouges se répondent à qui mieux mieux. Hier à Québec, c'était soir de défilé !

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Si le premier défilé du Carnaval conserve toujours son petit côté familial, le deuxième — celui de la haute-ville — prend généralement des allures de défilé collectif. Celui d'hier n'a pas fait exception. Les Québécois et les touristes qui envahissent les rues sont en liesse. Tous les visages affichent des sourires sincères.

Tous les visages ? Enfin presque tous. Il y a bien Hugues et Anthony, six et trois ans, qui sont tannés d'attendre. Si c'est ça la fameuse parade du Carnaval, eux préféreraient être au chaud à la maison. Car pour les bouts d'choux, une attente d'une demi-heure peut paraître un siècle.

Mais quand les premières « grosses têtes » font leur apparition, l'attente, les pieds mouillés, l'envie de pipi, tout

est oublié. Les « oh », les « ah » fusent de toutes parts. « Regarde papa, c'est le petit chaperon rouge ! » La magie fait son effet.

Le défilé a pris son départ du manege militaire vers 19 h 45 ; il s'est ensuite dirigé vers la place du Palais, puis sur le boulevard Saint-Cyrille et finalement l'université Laval.

Les policiers de Québec évaluaient la foule à environ 225 000 personnes : des jeunes — beaucoup de jeunes —, des enfants étroitement surveillés par leurs parents, des personnes âgées aussi, sans doute inspirées par le temps doux des derniers jours.

Car, il faut le dire, la soi-

rée d'hier était tout simplement féérique. Un beau -1°C et une fine neige ont incité les gens à sortir de chez eux en grand nombre. Les policiers estiment que la foule était plus nombreuse que l'an dernier.

Ils tiennent aussi à dire que le défilé s'est déroulé dans un ordre incroyable. Huit personnes, dont deux mineures, ont été arrêtées pour désordre. Quatre autres ont été hébergées à la centrale de police parce qu'elles avaient perdu leur groupe. Bref, un défilé qui vient donner bonne réputation à la ville de Québec.

Autres textes en page A-3



Personnage controversé, le juge Jean Bienvenue se fait souvent reprocher ses nombreuses interventions en cours de procès.

Le juge Jean Bienvenue ne laisse personne indifférent

Personnage controversé s'il en est un, le juge Jean Bienvenue ne laisse personne indifférent. Apprécié par certains, craint et caricaturé par la plupart, son nom et son image ont été associés à de nombreuses causes ayant marqué l'imagination populaire. Ses faits et gestes alimentent les conversations plus que ceux de tout autre juge.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Les avocats de défense le considèrent souvent comme un second procureur de la Couronne essayant de coincer leurs clients. On lui reproche ses nombreuses interventions en cours de procès, interventions qu'on perçoit généralement en faveur de la poursuite. La cour d'appel lui a fait le même reproche.

« J'ai toujours fait en sorte

que les jurés en aient le cœur net, réplique le juge Bienvenue en entrevue. Je ne veux pas qu'ils jugent sur des demi-vérités et qu'ils soient victimes de petits jeux cachotiers. Après mon adresse, ils ne reviennent pas poser des questions... »

C'est un secret de Polichinelle, les avocats n'aiment pas se retrouver devant le juge Bienvenue, bien qu'on le considère d'emblée comme un juriste émérite. « J'ai la certitude d'être craint et de n'être pas

couru par certains, commentent-ils. Ils savent qu'ils ne peuvent pas m'endormir ni m'en passer une petite vite... »

Non, le président du tribunal ne juge pas l'accusé avant le jury. « Je le juge en même temps, soutient-il. J'essaie de compenser si un accusé n'est pas défendu adéquatement, et inversement. Mon ambition est de voir triompher la justice. Mais pas à n'importe quel prix : je n'hésiterai pas devant la thèse de l'acquiescement si un coupable mérite d'être acquitté à cause de la faiblesse de la preuve. Je ne me substituerai pas à Dieu ! »

Suite A-2, Bienvenue...

Autre texte à la page A-2

Appel à la bombe à Sault Ste. Marie

Le Centre francophone de Sault Ste. Marie a été victime hier d'un appel à la bombe.

LE SOLEIL

Vers 15 h 30, un membre du conseil d'administration, M. Réjean Tremblay, a reçu un appel d'un homme qui lui a affirmé qu'une bombe allait exploser vers 16 h. Appelés sur les lieux, les policiers de la municipalité n'ont rien découvert.

L'incident a été rapporté au *Suite A-2, Bombe...*

Les profs de Laval entérinent le vote de grève

Le référendum tenu par le Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL) vient confirmer les résultats l'assemblée générale de mercredi dernier : les professeurs optent pour les grèves sporadiques comme moyen de pression en vue du renouvellement de leur convention collective échue depuis mai 1988.

par CHARLES MONGEON
LE SOLEIL

C'est ce qu'a fait savoir hier matin le SPUL, qui dans ses locaux faisait le décompte des voix exprimées par ses membres pendant les 48 heures qu'a duré le référendum.

Des 905 membres qui ont voté, 564 (62,3 %) se sont prononcés en faveur d'arrêts de travail (grève) sporadiques, alors que 341 membres ont exprimé leur désaccord avec la proposition qui émanait de l'as-

Suite A-2, Grève...

Suites de la première page



Le directeur du Centre francophone de Sault Ste. Marie, M. Daniel St-Jean, a été photographié, il y a quelques jours, devant le local de son organisme.

Bombe...

SOLEIL par le directeur du Centre francophone, M. Daniel St-Jean, qui a précisé qu'il s'agissait d'un premier appel à la bombe.

Toutefois, M. St-Jean a ajouté que les menaces verbales contre les membres de son organisme étaient nombreuses depuis que le conseil municipal avait fait de Sault Ste. Marie une ville unilingue anglophone, le 29 janvier.

« J'ai été moi-même agressé verbalement dans un restaurant, la semaine dernière. Quelqu'un m'a dit qu'il finirait bien par m'avoir. Il semble que la décision de la ville ait réveillé de vieilles rancunes. Beaucoup d'anglophones disent maintenant tout haut ce qu'ils pensaient jusque-là tout bas », conclut M. St-Jean.

Bienvenue...

Façade ?

Autant Jean Bienvenue peut être cassant et accablant pour un accusé, autant il fait preuve de chaleur dans la vie de tous les jours. Façade, diront ceux qui ne peuvent priser le coloré personnage.

Dans son bureau du palais de justice, dont il se plaint de l'exiguïté et où des documents encombrant chacune des pièces du mobilier, il n'en accueille pas moins avec bonne humeur la « presse inquisitrice ». Après s'être prêté de bonne grâce aux caprices du photographe, il répondra volontiers à chacune des questions. A sa façon caractéristique : en ménageant des susceptibilités quand il le faut, mais en tranchant la question quand il a la conviction d'avoir raison.

Une seule restriction dans son antre : ayant cessé de fumer depuis quelques jours, il conjure ses visiteurs de ne pas le soumettre à la tentation. Régulièrement, il se lève pour prendre une gorgée d'eau en guise de palliatif puis, avec un amusement à peine déguisé, se soumet de nouveau aux questions et allusions somme toute bien peu insidieuses.

La cour d'appel

La question piège de l'entrevue, c'est, bien sûr, la cour d'appel. Dans les corridors, des avocats font les gorges chaudes des déboires qu'y a connus celui qu'on désigne ironiquement par une « traduction » libre de son nom, soit « Johnny Welcome ».

Mais le juge Bienvenue n'est pas d'accord avec ceux qui le soupçonnent d'avoir la plus mauvaise fiche devant la cour d'appel. « Plus qu'à mon tour, j'ai eu des causes qui ont fait couler beaucoup d'encre, fait-il remarquer, et on en parle davantage, c'est naturel. Toutefois, j'ai la certitude que la balance penche nettement plus en faveur des confirmations. Sauf qu'on n'en parle pas ! »

Avec raison, le juge Bienvenue mentionne quelques causes au sujet desquelles la cour d'appel lui a donné raison, récemment. « Mais on n'en dit pas un traitre mot dans les journaux, s'exclame-t-il. Évidemment, ça fait une plus grosse nouvelle de dire qu'un gars a été cassé et fendu ! »

L'attitude du sphinx ne sied guère au magistrat reconnu pour son franc parler, ses réparties spirituelles, ses jeux de mots qui en font sourire certains mais en horripilent d'autres. Ce dernier groupe préférerait qu'il garde ses réflexions, ses observations et ses calembours pour lui.

Quant à la presse, elle trouve son compte dans les procès présidés par Jean Bienvenue. Son esprit alerte, son vocabulaire opulent et sa verve inspirée procurent de la « bonne copie », comme on dit dans le métier.

Ayant appris à la « bonne école » du monde politique, il sait bien comment la flatter, cette presse, mais il la pourfend aussi à l'occasion. Insatisfait du travail d'une journaliste, il est même déjà allé jusqu'à expulser cette dernière de « sa » salle d'audience.

Pour l'effet

Ses prononcés de sentence frappent particulièrement l'imagination. « Absolument, que c'est pour produire un effet, lance-t-il avec emphase lorsqu'on l'interroge sur la sévérité de ses propos envers l'accusé. Mais un effet sur l'accusé lui-même. C'est voulu ! »

On peut être impersonnel et froid en rendant sa sentence, mentionne l'ancien ministre nommé juge il y a près de 13 ans. « Mais la révolte persiste par la suite, estime-t-il. Nous avons une mission sur le plan humain : autant j'essaie d'être bon et de prêcher par l'exemple du pardon, autant je serai impitoyable quand il faut l'être ! »

Ses charges verbales, le juge Bienvenue les réserve aux accusés sains d'esprit, à la personnalité forte, aux auteurs de crimes sordides, à ceux qui s'en sont pris à des victimes innocentes, ou encore qui ont abusé de leur situation d'autorité. « Inconsciemment, j'ai peut-être un peu changé d'attitude dernièrement », avance-t-il. « Mes dernières sentences n'ont pas été si pires », ajoute-t-il avec un sourire indulgent pour lui-même.

« Chose certaine, résume-t-il, un gars qui ne se mouille pas, dans la vie, n'est jamais critiqué. Je continuerai à faire ce qui me semble conforme à ma conscience même si, récemment, j'ai peut-être été plus 'low profile'. »

De toute sa carrière de criminaliste et de juge, Jean Bienvenue tire une grande satisfaction : « Je n'ai jamais parti en épave à la condamnation de quelqu'un dont je n'étais pas parfaitement sûr de la culpabilité... »

Le juge qui a défait Jacques Parizeau

Aux élections provinciales de 1973, dans le tout nouveau comté de Crémazie, le ministre Jean Bienvenue infligeait la défaite à un candidat péquiste de prestige : nul autre que l'actuel chef du Parti québécois, Jacques Parizeau. Peu de gens se souviennent ou sont au courant de ce fait. Mais encore moins savent que le juge Bienvenue, avant sa carrière politique, était considéré comme l'un des meilleurs, sinon le meilleur procureur de la Couronne.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Entre 1960 et 1966, on le dépêchait aux quatre coins du Québec pour plaider quelques-unes des grandes causes de l'histoire. Hors de tout doute, celle qui l'a le plus marqué est la cause de Léopold Dion, qui était défendu par un jeune criminaliste promoteur, Me Guy Bertrand.

Une cause qui a impressionné le pays entier et qui a soulevé des réactions même au-delà des frontières. « Après le verdict, de relater le juge, j'ai reçu des télégrammes de partout. J'en ai même reçu un d'Edgar Hoover, le directeur du FBI. »

Les Québécois se rappelleront plus facilement qu'il s'agissait d'une cause terrible. « Ce fut un printemps sanglant, se rappelle Jean Bienvenue. Dans les écoles, tous les pique-niques étaient annulés et c'était l'hystérie collective. Quatre fins de semaine de suite, il disparaissait un adolescent, dans les environs des plaines d'Abraham. »

Pour le profane, la cause pou-

vait paraître facile, et la preuve accablante. Mais tel n'était pas le cas, selon le procureur de la Couronne de l'époque : « C'était une cause très difficile. Il n'y avait aucun témoin, aucune déclaration. Uniquement une preuve circonstancielle... »

Le FLQ et les ministres

Parmi les autres grandes causes du procureur de la Couronne Jean Bienvenue, on note celles suscitées par la première vague de bombes déposées dans des boîtes à lettres par les membres du FLQ, et celles qui ont fait suite à l'enquête sur la « Police des liqueurs ». Il a poursuivi les ministres de Maurice Duplessis, à la suite de l'enquête Salvat, ainsi que Yvon Dupuis, le ministre libéral sous Lester B. Pearson. Le futur juge allait également être mêlé à l'enquête royale Brossard sur l'affaire Coffin, lors de laquelle il représentait le juge Dorion, entre autres.

Avec une fierté non dissimulée, le juge rappelle son « exploit » en matière criminelle : après avoir fait condamner pour meurtre un homme de la région de Montmagny, au moment où il

était procureur de la Couronne, il a réussi, quelques années plus tard en défense, à faire acquitter le fils de ce dernier, qui était aussi accusé de meurtre.

La carrière de Jean Bienvenue, souligne le principal intéressé, est la « copie carbone » de celle de son père, le juge Valmore Bienvenue qui a été ministre dans le cabinet Godbout. A une exception près : « Lui a été président de la Chambre, note le juge, alors que moi j'ai refusé l'offre de M. Bourassa, qui m'avait même envoyé Pierre Laporte en émissaire pour me convaincre. »

La politique

C'est en 1966 que Jean Lesage parvenait à convaincre le jeune avocat de se lancer en politique. « J'en avais ras-le-bol des causes tragiques et sanglantes, rappelle-t-il. Je frappais les pires et j'étais un peu démoralisé. »

Sa carrière politique a duré dix ans. Député de Matane puis de Crémazie, il a aussi été successivement leader adjoint de son parti, ministre d'État aux Finances, ministre de l'Immigration et ministre de l'Éducation.

« Mais la politique n'était pas mon 'bag', analyse-t-il. J'y ai fait de mon mieux même si je voyais trop de choses fausses ou peu sincères. »

L'homme politique s'ennuyait du palais de justice et de son atmosphère. « Ici, c'est ma vie ! » lance le juge avec conviction.

De retour dans « son » palais,

Jean Bienvenue allait de nouveau se retrouver face à des causes pénibles. Les plus marquantes ? Parmi les plus récentes, celles de Benoit Roy et de Linda Chatigny.

« Quand des enfants sont en cause, ça fait toujours mal... Il faut sans doute en avoir eu pour vraiment comprendre », estime le magistrat qui a lui-même perdu un de ses six enfants dans un accident de la route, il y a quelques années.

Les erreurs

Une seule fois, un jury a rendu un verdict contraire à la conviction du juge. A cause de l'habileté de l'avocat en défense et de la pression populaire, explique-t-il, un individu qui en avait froidement abattu un autre d'un coup de feu à la tête a été acquitté. « C'était un mauvais verdict en droit », commente simplement le juge Bienvenue.

Des acquittements de coupables, il y en a à la tonne, mais l'erreur judiciaire dans le sens d'une condamnation d'innocent, Jean Bienvenue n'y croit pas : « Du moins dans toutes les causes que j'ai connues, comme avocat ou comme juge. Jamais, jamais, jamais ! Mais je ne dis pas qu'il n'y en a pas. »

Cette conviction vaut aussi pour Wilber Coffin. « Il n'y a aucun doute pour moi, dit-il. Je suis aussi convaincu de sa culpabilité que de ta présence devant moi ! »

Mandela...

lieu le 13 décembre dernier également au Cap.

De Klerk a assuré que l'entrevue de vendredi soir s'était déroulée « dans un bon climat » et a décrit M. Mandela comme un homme « amical (...), digne et intéressant ».

Rassemblement

Deux heures après sa libération, Nelson Mandela participera à un rassemblement au Cap et tiendra une conférence de presse, a annoncé hier le Mouvement démocratique de masse (MDM, alliance de mouvements anti-apartheid). Le rassemblement aura lieu au stade Athlone.

Mandela ne devrait pas se rendre avant demain dans sa maison de Soweto, le grand ghetto noir de Johannesburg, a-t-on encore précisé de même source.

Joie et rage

Par ailleurs, l'annonce du président de Klerk a provoqué en Afrique du Sud des réactions qui vont de l'anticipation joyeuse à l'expression d'une rage sans bornes.

L'archevêque anglican du Cap et Prix Nobel de la paix (1984), Desmond Tutu, a déclaré que le président sud-africain avait agi sagement et qu'il devait être félicité pour les choses qu'ils avaient déjà faites et pour celles qu'il leur promettait.

Le célèbre prêtre anti-apartheid, interrogé à Soweto au domicile de Winnie Mandela, l'épouse de Nelson, a estimé que le temps n'était pas encore venu de lever les sanctions économiques imposées à l'Afrique du Sud par la communauté internationale.

Quant à l'épouse du Nelson Mandela, elle a déclaré : « Je me sens merveilleusement bien. »

À l'autre extrémité de l'éventail politique sud-africain, Jacobus Lourens, porte-parole du Mouvement de la résistance afrikaner (extrême droite) a lancé : « C'est un scandale. C'est une insulte à chaque Afrikaner. Le peuple blanc se soulèvera, cela ne fait aucun doute. Cet homme représente tout ce que nous haïssons. J'aimerais le tuer moi-même. »

Réactions dans le monde

D'autre part, la décision de Pretoria a été accueillie avec satisfaction à travers le monde.

Le président américain George Bush a appris « avec plaisir » cette décision et la considère comme une autre étape importante dans la voie de l'Afrique du Sud démocratique et non raciale « que nous souhaitons tous », selon un communiqué émis de sa résidence de week-end de Camp David. Bush ajoute qu'il espérait « rencontrer séparément le président de Klerk et M. Mandela durant les mois qui viennent ».

À Londres, la première ministre britannique Margaret Thatcher a félicité le président de Klerk de sa « sage décision ». Mme Thatcher a ajouté que ce geste méritait « une réponse positive et concrète », précisant que Londres allait discuter avec ses partenaires européens de nouveaux investissements en Afrique du Sud.

Le Canada se « réjouit d'apprendre que Nelson Mandela pourra enfin retrouver sa famille et son peuple », a déclaré à Ottawa le premier ministre Brian Mulroney. « Nous continuerons d'essayer de trouver les moyens les plus efficaces pour exercer notre influence sur la situation » en Afrique du Sud, a ajouté le premier ministre.



Le président de Klerk et M. Mandela se sont rencontrés pour la deuxième fois, vendredi soir.



Des 905 membres du SPUL qui ont voté, 564 (62,3 %) se sont prononcés en faveur de la grève.

Grève...

semblée générale. Le SPUL compte 1067 membres.

Les résultats du référendum n'ont rien de surprenant, si l'on considère qu'à main levée, les professeurs avaient rejeté à plus de 90 % les offres patronales. On mentionne d'ailleurs au SPUL que jamais une décision d'assemblée a été contrée en référendum. Ce moyen de consultation a été utilisé en 1985 au moment de l'acceptation de la convention collective.

Les cours seront-ils perturbés dès cette semaine à l'université Laval ? M. Denis Juhel, négociateur et porte-parole pour le SPUL, ne se risque pas à faire de prédictions. « Mais dès qu'on a un vote de grève, on peut la déclencher », mentionne M. Juhel, qui n'a pas exclu la possibilité que des arrêts de travail soient déclenchés dès cette semaine. Et les gens ne le sauront qu'à la toute dernière minute, a bien précisé le porte-parole syndical.

Le Conseil syndical des professeurs, constitué de 40 délégués, se réunit ce matin à 11 h dans le but d'étudier la situation et de discuter des modalités de la grève.

Mais M. Juhel s'est dit optimiste quant à la possibilité d'une entente avec l'université Laval. « Tant qu'on se parle, ça ne va pas si mal. Mais on verra après la rencontre de ce demain (ce soir). »

Les discussions entre les deux parties, qui n'ont jamais été rompues, se poursuivent en effet dès ce soir, à la demande du SPUL qui a fait devancer cette rencontre, initialement prévue pour mardi.

Rappelons que les principaux points qui achoppent toujours pour la signature de la convention collective des professeurs sont les salaires, le plancher d'emploi et les plans de retraite.

Atterrissage spectaculaire à l'aéroport de Québec

Un vol de la compagnie National qui atterrissait hier soir vers 19 h 45, à l'aéroport de Sainte-Foy, en provenance de Miami, a causé tout un émoi parmi les quelque 275 passagers. L'avion a entrepris une longue glissade sur la piste enneigée et les voyageurs ont été forcés de débarquer dans la neige.

prévenu tous les passagers et il n'y eut aucune panique.

6/49
15-21-24-27-42-47
(complémentaire)
36

Sélect 42
3-8-19-20-32-41
(complémentaire)
40
mise-tôt
6-9-27-34

LA QUOTIDIENNE
tirage du 10-02-90
9-1-1
3-5-5-8

L'un des passagers, M. Irénée Barbeau, employé du SOLEIL, qui a vécu l'expérience avec sa femme, a expliqué que l'appareil, un DC-8 allongé, a amorcé sa descente normalement à 7 h 45. Mais arrivé au sol, il a paru incapable de s'arrêter, glissant en bout de piste jusqu'à plusieurs centaines de pieds hors du parcours.

« Heureusement, le pilote avait



Aujourd'hui

8 h : Coupe Estran du Carnaval. (Hamball). Peps de l'Université Laval. Prix d'entrée : 2 \$.

8 h - 22 h : Bonspiel du Carnaval. Club de Curling Jacques-Cartier, 1015, boul. St-Cyrille Ouest.

8 h 15 - 22 h 30 : Tournoi international de Hockey Pee Wee. Colisée de Québec. Prix d'entrée : 3 \$; 1 \$ pour les enfants.

9 h - 13 h : Déjeuner de Bonhomme. Cafétéria du Complexe G, porte Conroy. Prix d'entrée : 6 \$; 3 \$ pour les enfants.

10 h : Atelier pour les jeunes : « Je sculpte la glace ». Musée de la Civilisation.

10 h - 17 h : Exposition « Québec sur glace ». Musée de la Civilisation, 85, Dalhousie.

11 h - 17 h : Exposition « Goûter à l'histoire, les origines de la gastronomie québécoise ». Service canadien des Parcs, Édifice Louis-St-Laurent, 3, rue Buade, Vieux-Québec.

10 h - 17 h : Exposition « Les baleines, un monde à découvrir ». Parc de l'Artillerie.

11 h - 20 h : Symposium de peinture. Port de Québec, Édifice du Havre.

12 h : Cabane à sucre en ville. Place du Palais.

12 h, 13 h, 14 h : Workout du Carnaval. Place du Palais.

12 h - 16 h : Exposition « Voitures à patins ». Au 100, rue Saint-André.

12 h - 17 h : « De la musique en petit format ». Exposition de petits instruments de musique. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph.

12 h - 18 h : Exposition « Court Circuit ». Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Entrée libre.

12 h - 18 h : Exposition de masques et costumes. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Entrée libre.

13 h, 14 h, 15 h : Workout du Carnaval. Place du Palais.

13 h, 16 h : Une bouchée de pain frais. Cuisson du pain à partir d'un four traditionnel. Logis des officiers, Parc de l'Artillerie, 2, rue d'Auteuil.

13 h - 16 h : Animation au Parc Cartier-Brébeuf.

13 h - 16 h : Animation musicale au Musée de la Civilisation.

13 h 30 : Conte musical. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est.

13 h 30 : Spectacle « Musique et menteries ». Au 100, rue Saint-André.

14 h : Course en canot. Port de Québec.

14 h : Le Carnaval de Québec : 3 visions cinématographiques : 1955-1962-1970. Musée de la Civilisation. Auditorium 2.

14 h : L'heure du conte : « La reine a disparu ! ». Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est.

14 h - 17 h : Événement sculpture. Maison Bellanger-Girardin, avenue Royale, Beauport.

15 h : Causerie grand public. Musée de la Civilisation. Entrée libre.

15 h : La complainte du béluga. Musée de la Civilisation. Auditorium 2.

15 h : Vidéo-théâtre. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph.

18 h, 19 h : Spectacle « Son et Lumière ». Place du Palais.

19 h : Départ de Bonhomme. Place du Palais.

Le déjeuner western de la rue Sainte-Thérèse

Une tradition qu'on retrouve avec bonheur

On ne peut se le cacher, la rue Sainte-Thérèse a perdu un peu du cachet qui faisait jadis sa renommée. Cependant, il est une tradition avec laquelle touristes et Québécois renouent chaque année avec bonheur : le déjeuner western de la rue Sainte-Thérèse.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

En face du centre récréatif Mgr Bouffard, une armée de bénévoles fait sauter les crêpes et rôtir les tranches de jambon. Ça sent bon le café. Tout l'avant-midi, entre les rues Montmagny et Marie-de-l'Incarnation, des milliers de personnes font la file pour goûter à ce petit déjeuner. C'est délicieux, simple, mais surtout, ça réchauffe.

Car cette réception toute sympathique — et gratuite — se passe à l'extérieur. Qu'à cela ne tienne ! Ni la neige, ni la pluie, ni le vent, ni le froid n'arrête les affamés en ce dernier samedi du Carnaval. Patiemment, les gens attendent leur tour.

Les haut-parleurs crachent une musique *country* qui semble plaire à tous, mais particulièrement à nos amis de Calgary qui se font un devoir d'assister à ce déjeuner. Dans le cadre d'un échange avec Québec, une délégation de Calgary s'amène en ville, à chaque année, pour participer aux activités carnavalesques. Ce déjeuner typique-

ment québécois est devenu une tradition pour eux.

Maurice Carange est président de l'échange Calgary-Québec. Depuis des années, il est témoin de ce festin. « Ça commence à 9 h, et ça dure tant qu'il y a du mélange à crêpes. Y'a des années où j'ai vu défiler de 5000 à 6000 personnes. Cette année, il y en a un peu moins, mais c'est extraordinaire quand même ! »

Après avoir mangé, en route vers les monuments ! Petits et grands, dans leurs habits fluo ou leurs manteaux de fourrure, arpentent la rue Sainte-Thérèse. Les novices la trouvent bien sympathique. Les habitués, eux, pensent que leur rue du Carnaval n'est plus la même.

Oui, elle a changé la rue Sainte-Thérèse ! Selon Adrien Verret, un grand ami de Ti-Père, le nombre de monuments diminue d'année en année depuis six ou sept ans. « Les résidents vieillissent et y'a pas de jeunes pour prendre la relève. Moi, j'en connais seulement deux ou trois qui construisent encore des monuments en face de leur maison. Maintenant,



Près de 5000 personnes sont allées déguster des crêpes hier dans la rue Sainte-Thérèse à l'occasion du déjeuner western que prévoit le Carnaval chaque année.

l'organisation du Carnaval doit payer des gens de l'extérieur — entendre de l'extérieur de la rue — pour qu'ils érigent des monuments. »

Cette année, le temps doux de février a fait la vie dure aux « sculptures ». « Mon doux, ils sont ben gris ! » « Veux-tu bien

me dire qu'est-ce qu'il représente celui-là ? » « Ils devraient enlever la neige qui s'accumule sur les monuments. » Voilà des commentaires fréquemment entendus au hasard d'une balade, rue Sainte-Thérèse.

Mais Ti-Père est toujours fidèle ; son ami Adrien incite les visiteurs à entrer. La musique du Carnaval crée une ambiance

chaleureuse. La foule est nombreuse. Un peu en retrait, des autobus du Maine et du New Hampshire déversent leur flot de touristes. Si la rue Sainte-Thérèse a perdu un peu de son aspect folklorique, le Carnaval de Québec, lui, a toujours sa place dans le coeur des Québécois, des Canadiens, des Américains, des Européens...

Tout compte fait, les carnavales ont été sages cette année

La scène est saisissante : sur une civière, une personne emmitouffée est entrée à l'intérieur de la roulotte des bénévoles d'I-Gloo, les mains jointes sur son ventre, tenant un fil qui retient deux ballons colorés gonflés à l'hélium. Il est 21 h 30, et le carnaval de ce jeune vient de se terminer par une intoxication aiguë d'alcool. À côté, sur les 15 civières, d'autres « gisent » déjà. La Croix-Rouge s'en occupe.

par CHARLES MONGEON
LE SOLEIL

Au contraire de l'année dernière, alors que les bénévoles de la Corporation I-Gloo n'avaient qu'une roulotte sur la rue Scott, cette année, c'est vers deux lieux qu'ont été acheminées les personnes blessées ou intoxiquées par l'alcool dans les heures précédant et suivant le défilé de clôture du Carnaval.

Dans la roulotte sise à gauche du Palais de neige, 15 lits ont été disposés pour accueillir les fêtards qui ont dépassé les limites, ou les plus malchanceuses victimes de blessures.

Cette année, la « cueillette » des fêtards engourdis semble avoir commencé un peu plus tôt que l'année dernière. Les 125 bénévoles de la Coopérative du Bon Pasteur, répartis sur un territoire allant de la rue Des Érables au Palais de Bonhomme, avaient à 21 h 10 dix « cas », soit trois cas de blessures (genoux et chevilles), et sept cas d'intoxication à l'alcool. Et déjà, à cette heure, pendant que le défilé va toujours bon train, à toutes les cinq minutes est amené, sur ses pieds ou sur une civière, une fille ou un gars intoxiqué par l'alcool. La moitié des lits sont occupés, et on sent l'affluence augmenter à l'école St. Patrick, rue Salaberry, qui dispose de 35 lits, aucun cas à signaler aux alentours de 21 h.

Trente bénévoles de la Croix-Rouge s'occupent de soigner les gens amenés au deux sites d'accueil.

21 h 30 : c'est la congestion à la roulotte de place du Palais. Il faut transférer des patients à

l'école St. Patrick, décide Véronique Langlois, coordonnatrice du programme de secourisme à la Croix-Rouge. Un seul problème : les sortir de la roulotte s'avère difficile, parce qu'on y amène trop de gens. Quinze minutes plus tard, c'est déjà un total de 22 personnes qui ont été hébergées à la roulotte du palais, et une dizaine à l'école St. Patrick.

S'il y a des cas d'intoxication moins aigus que d'autres — certaines personnes ont simplement besoin de dessouler un peu —, d'autres sont *heavy* : ça vomit, ça se convulsionne et ça pleure.

Et personne n'est visiblement à l'abri d'un effet de l'alcool subit. Ainsi, à 21 h 00, un jeune est venu dans la roulotte du palais voir si son copain récupérait « comme du monde ». Trois quarts d'heure plus tard, le même jeune revient, entre en titubant et s'écroule sur un lit. Les copains n'auront pas été séparés trop longtemps !

22 h 00. Les patrouilleurs d'I-Gloo qui s'affairaient dans les environs ont libérés quelques lits dans la roulotte du palais (en réveillant et expulsant gentiment des fêtards confortablement endormis, ou en transférant cinq cas à l'école St. Patrick), et retournent voir ce qui se passe dehors. C'est l'heure de pointe : l'alcool frappe les gens en grand nombre. L'année dernière, 70 personnes ont été hébergées. C'est demain qu'on fera le bilan.

Du côté de la centrale de police, parc Victoria, à 22 h, il n'y a que trois cas d'hébergement pour intoxication à l'alcool.



Gilles Bourgon, représentant du commanditaire, et Bonhomme Carnaval ont mis 12 secondes pour couper une « tranche » de cette bûche ; un coupeur d'expérience met trois ou quatre secondes...

À place du Palais, les coupeurs de bois ont épaté les badauds

À travers la foule nombreuse qui a envahi place du Palais, hier après-midi, quelques hommes se démarquent des badauds : plutôt costauds, légèrement vêtus et à l'allure de bûcherons. Allure de bûcherons ? Bien sûr, c'est qu'ils participent au championnat nord-américain de coupeurs de bois.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Une trentaine de valeureux coupeurs de bois prennent part à l'événement. La plupart sont du Québec, mais quelques-uns sont venus de l'Ontario et des États-Unis.

Cinq compétitions étaient présentées, hier après-midi : la sciote, la godendar à deux hommes, la coupe à la hache

verticale, la coupe à la hache horizontale et le lancer de la hache. La compétition de sciote revêtait une certaine importance puisque le gagnant allait être couronné champion mondial.

Depuis cinq ans, Napoléon Mercier, de Dosquet (Lotbinière) participe régulièrement à cette compétition carnavalesque. Aujourd'hui vendeur, il se vante d'avoir été bûcheron dans sa jeunesse. C'est pourquoi il

excellait dans ces championnats de coupeurs de bois. Son fils Martin, pas bûcheron pour « cinq cennes », suit les traces de son père.

« C'est un sport pour moi, je fais ça pour m'amuser. Mais ça ne m'empêche pas d'être ici pour gagner », explique Napoléon Mercier. Les premiers peuvent espérer empocher quelques centaines de dollars.

Le secret pour être vainqueur ? « Bien préparer ses instruments », précise M. Mercier. « La force et la technique ont leur importance, mais si la sciote est mal affûtée, le plus habile des coupeurs ne gagnera jamais. »

L'INDEX RÉGIONAL

Cap-Santé
En misant sur la neige, RPM Tech a misé juste. **A-7**

Rivière-Malbaie
Un 25e anniversaire qui n'a rien de réjouissant à la Reynolds. **A-4**

Québec
Participation à une journée canadienne de sensibilisation à la fourrure. **C-10**

1500 \$ de rabais SUR LA **SUZUKI SWIFT SDL-X-1989**

Faites vite! 12 MODÈLES EN INVENTAIRE

ACADIA SUZUKI LA Y A DU SERVICE

4480, 1re Avenue Charlesbourg 623-9861

GARANTIE 5 ANS 100 000 KM

#1 du service après-vente

• 4 portes • automatique • console centrale • verrouillage électrique des portes • tachymètre • rétroviseurs électriques • déverrouillage électrique du réservoir • essuie-glace arrière

Location court et long terme

Chez Reynolds à Rivière-Malbaie

73 travailleurs menacés de perdre leur emploi

Les Métallos à l'emploi de la câblerie de Reynolds à Rivière-Malbaie célèbrent, hier, le 25^e anniversaire de leur syndicat. La majorité d'entre eux n'avaient toutefois pas le cœur à la fête puisqu'ils ont été avisés qu'ils seraient mis à pied à la fin de mars. À moyen et long terme, la situation n'apparaît guère plus rose puisque la compagnie vient d'indiquer qu'elle préférerait investir à Bécancour plutôt que dans Charlevoix.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« La situation est pire que jamais. Soixante-treize travailleurs sont menacés de perdre leur emploi. Si cela se concrétise on va demeurer seulement 40 à l'usine et 32 dans les bureaux », indique le président du Syndicat, M. Yves Guérin.

Les mises à pied anticipées sont attribuables au conflit qui perdure à Hydro-Québec, le gros client de l'usine. Les travaux fonctionnent au ralenti à la société d'État. On a suspendu les projets de développement.

Une autre avenue s'offre aux travailleurs : que la compagnie obtienne un contrat de l'ACDI, une situation qui s'est vue souvent au cours des dernières années.

Appel à Mulroney

Après leur avoir fait miroiter pendant plus d'une année qu'elle construirait une usine de tige à Rivière-Malbaie, Reynolds vient d'indiquer qu'elle investira plutôt 42 000 000 \$ à Bécancour. L'usine de Charlevoix devra se contenter d'un maigre 2 500 000 \$.

« On ne le prend pas. Il y a de la survie de la câblerie. Il n'y a pas encore une verge de ciment de coulée à Bécancour et on continue à faire pression pour que la compagnie change d'idée », explique le directeur québécois des Métallos, M. Clément Godbout.

S'il faut en croire le dirigeant syndical, c'est à une véritable guerre que l'on se livre depuis quelques semaines. Il songe même à communiquer avec les dirigeants syndicaux américains des usines de Reynolds pour tenter d'obtenir un rendez-vous avec le président de la compagnie.

Les travailleurs disent qu'ils ont dans leur jeu plusieurs cartes maîtresses dont le fait que le premier ministre Brian Mulroney soit leur député. « M. Mulroney a le pouvoir d'agir et il se doit de le faire. Les emplois industriels sont trop rares dans Charlevoix et, socialement, la région ne peut pas se passer de Reynolds », soutient M. Godbout.

Comme arguments, les travailleurs ont fait valoir au premier ministre qu'il n'y avait eu que six

situation est tout autre depuis qu'on l'a déménagé à Baie-Comeau », assure M. Godbout.

Du côté fédéral, on mentionne qu'il est difficile d'intervenir dans l'affaire puisque Reynolds ne demande aucune subvention pour son projet de Bécancour. « Directement, la compagnie ne touche pas d'octroi mais indirectement c'est une autre histoire. Quand le

gouvernement passe une commande par l'entremise de l'ACDI, ce n'est pas une subvention mais... », souligne M. Godbout.

Du côté de Québec, les Métallos ne sont guère plus contents. « L'aluminium, c'est le pétrole du Québec parce que c'est une industrie à haute consommation énergétique. Les compagnies bénéficient de tarifs spéciaux. Encore là ce n'est pas une subvention

mais... », explique le dirigeant syndical.

Les Métallos ont comme principe qu'une usine qui fait du surplus régresse. « Reynolds refuse de donner de l'oxygène à Rivière-Malbaie. Avec un petit 2 500 000 \$, ils envoient un écran de fumée derrière lequel se cache la triste perspective qu'on est en train de filer en douce », conclut M. Godbout.



La région de Charlevoix ne peut se passer de Reynolds, soutient le directeur québécois des Métallos, Clément Godbout.

semaines de grève en 25 ans et que la qualité de leur travail est reconnue. « On a déjà eu un complexe de tige à Rivière-Malbaie et la compagnie a fait de l'argent. La

Élargissement du pont Leclerc à Rivière-Malbaie

« Le ministère des Transports se fout de notre gueule »

— le maire Gaston Lavoie

Le ministère des Transports n'envisage pas d'élargir le pont Leclerc enjambant la rivière Malbaie avant l'exercice financier 1992-93. Même si on assiste à des problèmes énormes de circulation en période estivale, le gouvernement n'a aucun crédit pour remédier à la situation.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« C'est inacceptable. Le ministère se fout carrément de notre gueule. Il faut absolument faire quelque chose. La situation devient plus pénible de mois en mois », déclare le maire de Rivière-Malbaie, M. Gaston Lavoie, en réponse à une lettre où il a appris la triste nouvelle.

Le pont Leclerc, c'est une des composantes de la route 138. Avec la reprise des activités économiques sur la Côte-Nord, le trafic y devient de plus en plus dense. Les fardiers ont de la difficulté à s'y engager.

« C'est bien beau de parler de l'achat d'un troisième traversier à Tadoussac mais si ça ne passe pas à La Malbaie, ça ne vaut pas grand chose », souligne le maire Lavoie.

Les citoyens de Rivière-Malbaie doivent pour la plupart emprunter le pont pour se rendre à leur travail ou encore aux points de service situés en grande majorité à La Malbaie. Les véhicules venant de l'est ont la priorité pour s'engager sur le pont. En période de pointe d'été, les automobilistes de Rivière-Malbaie doivent attendre jusqu'à une demi-heure avant de pouvoir passer. « On ne peut même plus aller dîner à la maison parce qu'on ne sait pas si on sera de retour à temps pour la reprise du travail », fait part M. Lavoie.

Il n'y a aucune étude réalisée quant à un éventuel agrandissement

ment. « On ne sait même pas si le pont va tenir encore longtemps », mentionne M. Lavoie au sujet de la vétusté de l'infrastructure.

En attendant, la municipalité

demande à ce qu'on installe des feux de circulation de son côté du pont. « Ça n'arrangera pas grand-chose parce qu'on va se retrouver avec des files d'attente partout. Pour nous, c'est toutefois mieux que rien », lance le magistrat.

L'élargissement de la route 138 entre Clermont et La Malbaie est devenu un problème extrêmement épineux non seulement pour

les gens de la région mais pour tous ceux qui doivent entrer ou sortir de la Côte-Nord. Ce tronçon est fini, mal éclairé et les garde-fous ne tiennent plus. Le ministère a entrepris des travaux il y a trois ans et il a réalisé un tronçon de 2,6 km à Clermont. Au cours des deux prochaines années, on a prévu consacrer 3 000 000 \$ pour la réfection d'un autre tronçon de

2,2 km.

La municipalité de Rivière-Malbaie n'est pas au bout de ses peines puisque les évaluations pour le tronçon que le ministère entend réaliser au cours des deux prochaines années sont de 3 600 000 \$. On a dernièrement avisé les autorités municipales qu'on ne mettrait pas un cent supplémentaire dans l'affaire.

Monique Vézina déballe un sac de promesses

RIMOUSKI — Le gouvernement d'Ottawa investira 28 millions \$ à compter de 1992 pour la réfection des installations portuaires de Rimouski-Est. Il injectera de 1,5 à 2,5 millions \$ dans la réalisation de la future salle de spectacles de Rimouski. Il fera aussi sa part en temps opportun et dans la mesure de ses moyens, lorsque Québec se sera enfin branché au sujet du prolongement de l'autoroute Jean-Lesage ainsi que de l'amélioration de la transcanadienne (route 185) entre Rivière-du-Loup et Edmundston.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La députée-ministre de Rimouski-Témiscouata aux Communes, Mme Monique Vézina, pense avoir été claire sur la question et une fois pour toutes.

Visiblement courroucée de se faire interpellé dans les journaux et de se voir reprocher son travail à Ottawa, négligeant cocktails et réceptions mondaines, elle a clairement fait savoir que personne ne lui dictera quand, comment et où elle doit travailler au service de la population qui l'a élue.

« La conception des programmes, la préparation des budgets, l'établissement des priorités et la relation de confiance avec les collègues du cabinet, c'est à Otta-

wa que cela se développe », a déclaré Mme Vézina.

« L'important pour moi c'est d'être au service de ceux et celles qui m'ont réélue et de gagner, pour eux, des projets qu'ils soutiennent », a-t-elle poursuivi.

Faisant le bilan des derniers mois de son second mandat, elle a admis que certaines questions d'actualité commencent à l'ennuyer : le rôle du fédéral au sommet socio-économique, la salle de spectacles, l'autoroute Jean-Lesage, etc.

« Que le provincial prenne d'abord ses responsabilités dans le champ de ses compétences constitutionnelles, que les villes fassent ce qu'elles ont à faire. Ottawa fera ensuite sa part », a-t-elle déclaré d'un ton ferme.

Le port de Rimouski-Est

Comme preuve qu'Ottawa est bien déterminé à réparer et à entretenir ses installations portuaires de Rimouski-Est, Mme Vézina a dit avoir reçu de son collègue des Transports, M. Benoît Bouchard, l'assurance que les travaux de reconstruction du quai-éperon et de la jetée est du port de Rimouski-Est commenceront au début de 1992, au coût de 20 millions \$. Huit autres millions seront ultérieurement consacrés à la seconde phase des travaux, à savoir la réparation du quai ouest et de la jetée transversale, au coût de 8 millions \$.

Un échéancier est même dressé. Le rapport final et les documents d'autorisation en préparation doivent être soumis au Conseil du Trésor en mai. Plans et devis et publication d'appels d'offres se feront l'an prochain. L'octroi du contrat et le début des travaux est prévu pour 1992. Ces derniers doivent être complétés en 1994.

L'ensemble des travaux se fera de façon sécuritaire pour les usagers et les travailleurs, en tenant

compte des conditions climatiques de la région et sans entraver les activités normales du port. C'est ce qui explique la période de deux ans exigée pour la poursuite des travaux, a expliqué Mme Vézina.

Pêches et Océans Canada pourrait aussi faire éventuellement sa part au sujet du futur brise-lames de Pointe-aux-Cenelles (Sainte-Flavie), près de l'Institut Maurice-Lamontagne, a-t-elle ajouté.

La Chambre de commerce

Les annonces faites par la ministre ont cependant laissé la Chambre de commerce de Rimouski sceptique. Il n'est pas certain que ces promesses se réaliseront toutes, opine le président Irvin Pelletier.

On se demande pourquoi ces annonces se font à ce moment-ci, le comité consultatif du port n'ayant pas encore déposé ses recommandations.

Au sujet de l'autoroute 20, on reproche à Mme Vézina d'avoir déjà oublié les engagements pris à l'égard de la région en 1987, alors qu'elle était ministre d'État aux Transports.

c'est le mini salon de la mariée du 8 au 14 février

Obtenez toute l'information nécessaire pour réussir un mariage mémorable en visitant les nombreux kiosques du **MINI SALON DE LA MARIÉE** dans le splendide mail Est de Place Laurier.

PLACE LAURIER
immensément sympathique!

Ah oui! Lors de votre prochaine visite, n'oubliez surtout pas votre valentin ou valentine! À Place Laurier vous trouverez assurément le cadeau rêvé qui ira droit au cœur de votre bien-aimé(e) et Joyeuse Saint-Valentin à tous!

loto-québec		Résultats	
Tirage du 90-02-10			
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi		GAGNANTS LOTS	
6/6	0	520 337,00 \$	
5/6 +	2	20 706,50 \$	
5/6	79	349,50 \$	
4/6	2 729	45,50 \$	
3/6	40 512	5,00 \$	
3 8 19 20 32 41		MISE-TÔT: 6 9 27 34	
No complémentaire: 40		GAGNANTS LOT	
VENTES TOTALES: 1 484 806,00 \$		196	255,10 \$
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 750 000,00 \$	
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Au cœur du Vieux-Québec, les chocolats les plus fins pour la Saint-Valentin!

Le langage de l'amour et de l'amitié parle de douceurs... et passe par le chocolat pour s'exprimer. Maître chocolatier, Roger Geslin fabrique ses chocolats sur place, avec amour, pour satisfaire les plus fins palais. Au choix, saveurs et formes, présentées avec art... et à la portée de toutes les bourses:

- Ballotin (petite boîte)
- Joli cœur en bonbonnière
- Cœur des Charentes

ROGER GESLIN
Pâtisseries - Chocolaterie
80, rue GARIBOLDI
Québec (Qc) 692-2488

OUVERT 7 JOURS

Questions nordiques et autochtones

Meech détruit l'harmonie entre les candidats au leadership du PLC

YELLOWKNIFE, T. N.-O. — D'un trait, l'accord du lac Meech a détruit hier l'harmonie qui existait entre les candidats au leadership du Parti libéral relativement aux questions nordiques et autochtones.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Cinq des six candidats ont participé hier à Yellowknife à la deuxième tribune organisée en prévision du congrès au leadership de Calgary.

Le sixième candidat, Clifford Lincoln, est demeuré dans Chambly pour y passer les dernières heures avant l'élection partielle de demain.

Tout au long du débat, les can-

didats ont présenté sensiblement les mêmes positions concernant les grandes questions autochtones et nordiques, rivalisant de promesses allant toutes dans la même direction.

Toutefois, à la toute fin de la journée, l'accord du lac Meech a fait exploser ce front commun, transformant des personnes posées et courtoises en protagonistes acharnés ne répugnant pas aux flèches acérées.

L'entente constitutionnelle est particulièrement honnie dans le

Nord canadien, parce qu'elle rend pratiquement impossible l'accession des territoires au statut de province. Elle exige pour ce faire l'unanimité de toutes les provinces existantes.

Les accusations fusent

L'un des deux seuls candidats présents à appuyer l'entente, Mme Sheila Copps, a eu beau recommander à ses collègues de ne pas se déchirer sur la place publique sur un sujet sur lequel ils n'avaient aucun contrôle, les accusations ont fusé de toutes parts.

M. Jean Chrétien a notamment accusé Mme Copps d'avoir changé son fusil d'épaule en appuyant l'entente, après avoir exigé des

amendements en Chambre.

Furieuse, Mme Copps, appuyée par l'autre candidat pro-lac Meech Paul Martin, a affirmé que ces amendements visaient justement à corriger une injustice commise lors du rapatriement de la Constitution, en 1981, sous l'égide notamment de M. Chrétien.

C'est lors de ce rapatriement que le gouvernement fédéral et les provinces ont adopté une formule exigeant l'appui de sept provinces comptant 50 % de la population pour permettre la création de nouvelles provinces, a-t-elle chargé. Appuyant, seul le consentement du gouvernement fédéral et du territoire concerné était nécessaire.

Mme Copps a soutenu que cette formule était inacceptable, parce qu'elle fournissait au Québec et à l'Ontario un droit de veto sur l'avenir des territoires nordiques.

M. Chrétien a répliqué qu'au moins, le gouvernement fédéral de l'époque avait enregistré des gains au cours de cette négociation, réussissant notamment à faire accepter aux provinces une charte des droits. Par comparaison, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney n'a rien gagné avec son accord du lac Meech, après avoir tout donné aux provinces, a-t-il soutenu.

M. John Nunziata a pour sa part demandé à Mme Copps comment elle pouvait appuyer l'entente alors que la majorité des libéraux y étaient opposés.

Propos fort aigres

La discussion s'est poursuivie sur ce ton. MM. Chrétien et Martin, considérés comme les deux meneurs de la course, ont notamment échangés des propos fort aigres au sujet des effets de l'entente sur la réforme du Sénat.

Les quelque 300 partisans libéraux venus voir les candidats discuter sur les questions nordiques et autochtones ont assisté à la prise de bec avec intérêt et un certain amusement, mais ils ont clairement exprimé leur soulagement lorsque le modérateur a fait passer la conversation sur un sujet moins controversé.

Les organisateurs des trois principaux candidats avaient fait savoir à la Presse canadienne avant le débat qu'ils espéraient mener une campagne courtoise dans le Nord, compte tenu de la taille réduite de la population et de la nécessité de garder le parti aussi uni que possible.

L'unité a cependant prévalu au sein des candidats en ce qui concerne les questions environnementales, l'autodétermination autochtone, la reconnaissance des langues autochtones, le financement des associations autochtones et la souveraineté dans l'Arctique.

Si Paul Martin a promis la convocation d'une conférence des premiers ministres sur l'autodétermination dans les 12 mois suivants son année au pouvoir, Tom Wappell, le candidat le moins connu, en a promis une dans les six mois.

De son côté, Jean Chrétien a endossé le crédo pacifiste pour promettre la fin des essais du missile Cruise au dessus de l'Arctique canadien. C'est pourtant le gouvernement de Pierre Trudeau, dont il faisait partie, qui a initialement autorisé ces essais.

Pour ne pas être en reste, Sheila Copps a promis de négocier avec les États-Unis et les pays européens pour permettre à nouveau l'exportation de fourrures canadiennes et ainsi, faire revivre un des gagne-pain importants des habitants du Nord.



Pierre **CHAMPAGNE**

Semaine de la téléphoniste

À l'occasion de la « Semaine des téléphonistes » de Bell Canada, qui se tient du 11 au 17 février, les Bell filles de Québec, dont **Thérèse Michaud**,



Thérèse MICHAUD

vous pouvez aussi considérer que c'est autant la semaine des téléphonistes pour les Bell filles que pour celles de Québec Téléphone.

Par ailleurs, la semaine du 11 au 18 février est aussi la semaine des soins aux personnes âgées. Ce n'est pas, cependant, la semaine de la ringuette, comme il est écrit dans le répertoire de la Direction générale de Communication Québec. Selon la directrice générale de la Fédération sportive de ringuette du Québec, **Carolynne Hudson**, la semaine de la ringuette se déroulera, cette année, du 11 au 18 novembre, et non en février. C'est quoi la ringuette ? Ce n'est pas une maladie étrange. C'est un sport qui ressemble au hockey mais qui se joue avec un bâton sans palette et un anneau de caoutchouc.

L'exclusif

Il y a quelques jours, la direction de l'Hôtel des Gouverneurs, Place Haute-Ville, invitait plusieurs de ses meilleurs clients à l'inauguration de ses deux étages de qualité supérieure. Ces deux planchers ont pour nom « L'Exclusif ».

Beaucoup de grands hôtels réservent quelques étages à des clients privilégiés qui payent un peu plus cher pour bénéficier d'un service supérieur. L'Hôtel des Gouverneurs de Québec, le seul grand hôtel de la ville qui appartient à des Québécois, s'est ainsi mis à la page.

La direction n'a rien ménagé pour offrir aux clients de L'Exclusif la qualité et le confort qu'ils recherchent. La directrice de L'Exclusif, **Elyse Cassaing**, est d'une courtoisie exceptionnelle; l'accueil est chaleureux, tout comme la décoration et, selon les commentaires recueillis sur place par plusieurs des clients qui fréquentent régulièrement ce genre d'étages spéciaux dans tous les hôtels de la province et d'Amérique, L'Exclusif se démarque par sa qualité.



Elyse CASSAING

Chez Ti-Père

Le Carnaval est sur le point de se terminer. Il le sera dans quelques heures. Ce fut, une fois encore, un Joyeux Carnaval et je m'empresse d'en féliciter le président, le restaurateur **Marcel Veilleux**, tout l'exécutif que je nomme pour la première et dernière fois, **Jean Maheux, Yves Cloutier, Jean Pelletier, Marc Lizotte, Lise Marsan, et Claudine Samson**, de même que tous les bénévoles.

J'aimerais bien aussi féliciter une institution du Carnaval, Ti-Père Faucher, mais je ne le ferai pas. Je m'y suis rendu, cette semaine, avec « La Bande à Villa ». Je fus même reçu officiellement membre de l'Ordre de Chez Ti-Père. J'ai reçu une (excusez le mot) claque sur la gueule, un coup d'annuaire téléphonique sur la tête et un coup de « 2 par 4 » dans le derrière. Très amusant. Tout le monde se bidonnait. Moi aussi d'ailleurs.

Sauf que je trouve que Ti-Père Faucher vend son caribou un peu cher. Trois dollars le petit verre, c'est exagéré mon p'tit père. Peut-on l'en blâmer si sa maison est pleine ? Tout le monde est bien heureux, finalement, de payer un petit verre de caribou 3 \$. Il faut ajouter aussi que la visite dans les voûtes est gratuite et que personne n'est obligé d'acheter la potion magique.

C'est surtout la direction du Carnaval, pas seulement celle de cette année mais toutes les précédentes, qu'il faut blâmer. On a fait d'un ti-père mercantile un deuxième Bonhomme Carnaval. Un Ti-Père très très mercantile. Avec la bénédiction, l'approbation et les encouragements d'un Carnaval qui rigole.

Ti-Père peut bien continuer à ouvrir sa maison au monde entier pendant 10 jours, l'an prochain, s'il le veut. C'est sa maison à lui. Sauf que la direction du Carnaval ne devrait pas en donner plus à **Lionel Faucher** qu'à n'importe quel autre restaurateur de la région. Dans le cas de Ti-Père, c'est de l'indécence.

Complexe communautaire

Le maire de la municipalité des cantons unis de Stoneham et Tewkesbury, **Rodrygue Harvey**, a inauguré, vendredi soir, le nouveau complexe communautaire et municipal de cette ville, situé au 325, chemin du Hibou, à Stoneham. Un investissement de 1,5 million \$.

L'emplacement retenu est à proximité du coveur du village. La construction a débuté en mai et l'édifice regroupe les services suivants : la bibliothèque municipale, deux salles communautaires pouvant accueillir respectivement 250 et 150 personnes, le service des loisirs et les bureaux administratifs de l'hôtel de ville.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

NOS CHOCOLATS* TOMBENT TOUJOURS À POINT

Erico

524-2122
La Chocolaterie Érico
583, rue Saint-Jean, Québec

* Des chocolats maison!

NOUS OFFRONS LE SERVICE DE LIVRAISON.

MAZDA

Rendez Vous avec **LA QUINZAINE DU CAMION**

MAZDA MPV

À PARTIR de: **18440 \$***

2 roues motrices

Moteur 4 cyl. - 2.6 litres - 12 soupapes - injection Multi points - 121 hp. - radio stéréo AM-FM cassettes - manuelle 5 vitesses - 996 bien équipée.

MAZDA B2200

À PARTIR de: **9980 \$***

camion 2 roues motrices

Moteur 4 cyl. - 2.2 litres - manuelle 5 vitesses - servo freins - pneus 14" - assure-glace intermittent - radio AM-FM stéréo cassettes.

MAZDA MPV 4x4

À PARTIR de: **23890 \$***

4 roues motrices

Moteur V6 - 3.0 litres - 16 soupapes - injection Multi points - 152 hp. - radio stéréo AM-FM cassettes - 4 H.P. - manuelle 5 vitesses - très bien équipée.

* Transport et préparation en sus. Véhicule peut différer de l'illustration.

Rendez Vous 1615, BOUL. HENRI-BOURASSA
MAZDA QUÉBEC 529 8551

Fesse de boeuf

À VOLONTÉ

Il y a deux sortes de fesses: l'ordinaire et la Pondérosa. C'est la Pondérosa qu'on vous souhaite!

Dimanche et lundi soir au Manhattan: fesse de boeuf, marque rouge, à volonté.

MANHATTAN GRILL

Place de la Cité, Sainte-Foy
Réservation: 657-1670

INCLUANT BAR À SALADE ET DESSERT.		
Adultes	65 ans et +	Moins de 12 ans
12,95\$	9,95\$	6,95\$
À COMPTER DE 17 HEURES.		

Les meilleurs steaks de Québec sont à Sainte-Foy, 283 g à 800 g, meilleures coupes.

ARGENTURE

- CUIVRE • MIROIR
- CHAUDRONS • ARGENTERIE
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR.
687-2559

ZEC YORK ET DARTMOUTH

RÉSERVATIONS D'HIVER

Prenez avis que pour le tirage au sort d'hiver, le pêcheur sélectionné aura droit à deux (2) jours sur la rivière Dartmouth et deux (2) jours sur la rivière York, le tout conformément à l'article 17 du règlement des ZEC.

LE MONDE



Refuge temporaire

Ces otaries ont trouvé refuge sur une bouée, hier matin, à quelques centaines de mètres du pétrolier American Trader, qui a perdu mercredi plus d'un million de litres de brut, près des côtes de la Californie du Sud. Des centaines de travailleurs poursuivent le nettoyage des plages souillées par cette marée noire.

L'URSS accepte la réunification

MOSCOU (AP, AFP, NYTNS) — Après un entretien de trois heures avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a promis hier sans équivoque de respecter l'unification allemande, a annoncé le chancelier.

Volte-face de Gorbatchev

Kohl et son ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher ont également révélé qu'ils espèrent mettre au point avant la fin de l'année un accord d'unification ayant l'aval de l'URSS, des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne, afin de le présenter à une réunion de 35 pays européens d'ici l'automne.

Un tel plan stipulera que la réunification ne peut remettre en cause les frontières actuelles des pays européens.

Le président soviétique a reconnu que la décision d'unification « est le droit du seul peuple allemand », y compris dans son rythme et ses modalités, a ajouté le chancelier.

L'agence Tass a confirmé les déclarations du chancelier Kohl dans son propre compte-rendu.

La prise de position de Gorbatchev constitue une volte-face. Peu de temps après l'ouverture du Mur de Berlin, le 9 novembre, le président soviétique avait affirmé que la question de la réunification « n'était pas à l'ordre du jour ».

Depuis, la détérioration de la situation en RDA a apparemment forcé les dirigeants soviétiques à modifier leurs vues.

La semaine dernière, Gorbatchev avait indiqué pour la première fois son acceptation du principe en endossant la proposition du premier ministre est-allemand Hans Modrow en faveur d'une Allemagne unifiée et démilitarisée, un État créé par étapes.

Compensation

En plus de discuter de la réunification, Kohl et Genscher ont aussi offert une aide commerciale

à l'URSS en compensation de la dérive vers l'Ouest de la RDA, car l'unification fera perdre à Moscou un important partenaire commercial.

C'est pourquoi Kohl a proposé à Gorbatchev une assistance de plus de 150 millions \$ pour des achats soviétiques. Le chancelier a déclaré que Gorbatchev l'avait remercié pour cette compensation indirecte.

Kohl, qui doit communiquer au début de la semaine prochaine les résultats de sa visite à Moscou au premier ministre Modrow, a dit

que son gouvernement attendait le résultat des élections législatives du 18 mars en RDA pour entamer des négociations sur la réunification avec « un Parlement et un gouvernement librement élus ».

Par ailleurs, le ministre ouest-allemand des Finances, M. Theo Waigel, n'a pas exclu la possibilité d'élections législatives communes aux deux Allemagnes en décembre prochain, dans une entrevue à paraître demain dans le magazine Der Spiegel.

En Bref

Benzène dans de l'eau Perrier

GREENWICH, Connecticut (AFP, PC) — La compagnie américaine Perrier Group of America a commencé hier à retirer les bouteilles de son eau minérale des magasins, à la suite de la découverte de benzène dans un petit nombre de bouteilles, tandis qu'à Ottawa Santé et Bien-Être Canada recommandait aux consommateurs de retourner les bouteilles aux commerces où elles avaient été achetées. Un porte-parole de la compagnie basée à Greenwich, a indiqué que le benzène ne posait pas de problème majeur pour la santé s'il était consommé en petite quantité.

Eltsine craint une guerre civile

LONDRES (AFP) — Le principal opposant à Mikhaïl Gorbatchev, Boris Eltsine, craint que l'Union soviétique ne soit plongée dans une révolution sanglante à la manière roumaine, avec le KGB ouvrant le feu dans les rues, si le Parti communiste soviétique n'engage pas assez rapidement des réformes pour calmer la colère populaire, affirme le Sunday Times. Dans une entrevue exclusive, Eltsine, dénonce la faillite économique de la perestroïka et la politique de « demi-mesures » et de « compromis permanent » du président soviétique.

La guerre fratricide continue

BEYROUTH (AP) — Les factions chrétiennes rivales se sont affrontées hier à coups de mortiers et d'armes automatiques pour le 12e jour consécutif d'une guerre fratricide qui a fait au moins 433 morts et 1684 blessés. La radio des Forces libanaises, la milice dirigée par Samir Geagea, a annoncé qu'une nouvelle mutinerie s'était produite au sein des troupes du général Michel Aoun.

Armes chimiques : un accord est probable

MOSCOU (AFP, AP) — L'URSS et les États-Unis vont tout mettre en oeuvre pour signer un accord bilatéral sur la destruction « d'une quantité significative » de leurs armes chimiques lors du sommet Bush-Gorbatchev de juin prochain à Washington.

Selon le texte d'un communiqué commun publié hier après-midi à l'issue des entretiens du secrétaire d'État américain James Baker et du ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, les deux parties se sont engagées à conclure « dans les plus brefs délais », et en princi-

pe lors du sommet de Washington un accord bilatéral sur les armes chimiques.

Américains et Soviétiques se sont par ailleurs engagés à accélérer les négociations en cours à Genève pour en arriver à une convention multilatérale interdisant totalement les armes chimiques. En 10 ans

Cette convention devra interdire la mise au point, la production, et l'utilisation de telles armes et assurer la liquidation de tous les stocks existants dans de nombreux autres pays. Selon le texte, tous les stocks devraient être éliminés en 10 ans.

Après l'entrée en vigueur de cette convention multilatérale, précise le communiqué, « ses signataires auront d'abord huit ans pour réduire leurs stocks d'armes chimiques à des niveaux minimums et équivalents. Les stocks restants devront être éliminés au

cours des deux années suivantes ».

Moscou et Washington ont également fait des « progrès substantiels » vers un accord sur la diminution de moitié des armements stratégiques, et rapproché leurs positions sur le désarmement conventionnel en Europe, a annoncé Baker, visiblement satisfait de sa visite. Le ministre Edouard Chevardnadze s'est pour sa part félicité de ses entretiens avec Baker qui, selon lui, « ouvrent la voie à une nouvelle étape dans le dialogue soviéto-américain ».

Je veux un «jardin Hamel»

Pour la St-Valentin

J'aime faire plaisir et pour la St-Valentin, je me fie aux spécialistes des Centre jardin Hamel.

Mon amie sera ravie que je lui offre une potée fleurie, des fleurs coupées ou un arrangement original des Centre jardin Hamel et de leur boutique fleuriste.

J'apprécie vraiment les suggestions et le savoir-faire de ces spécialistes qui ajoutent toujours une touche particulière à l'emballage de la St-Valentin.



Passez maintenant à la boutique fleuriste des Centre jardin Hamel et...

Choisissez parmi plus de 60 variétés de fleurs coupées



centre jardin
HAMEL

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes
SAINTE-FOY
Halles de Sainte-Foy

SAINT-DAVID
4800, boul. de la Rive-Sud
ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel



SOYEZ FOU...
SOYEZ PRATIQUE...
SOYEZ ROMANTIQUE...

Mais n'oubliez pas!
À la Saint-Valentin,
exprimez-vous!



LE CHOIX DE CEUX
QUI PRENNENT SOIN
DE LEUR AMOUR!

L'ÉCONOMIE

GROS PLAN SUR L'ENTREPRISE

RPM Tech de Cap-Santé : le numéro un du matériel de déneigement

CAP-SANTÉ — Tout comme Bombardier, le groupe RPM Tech, à Cap-Santé, a misé sur l'une des plus abondantes ressources du Québec : la neige !

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Depuis son entrée en bourse en 1986, RPM Tech, autrefois Richard Piché, a doublé son chiffre d'affaires qui se situe aujourd'hui à plus de 20 millions \$ par année. Cette entreprise manufacturière est devenue le numéro un dans le marché très spécialisé du matériel de déneigement, particulièrement celui des souffleuses à neige. Sa domination s'étend à 75 % du marché.

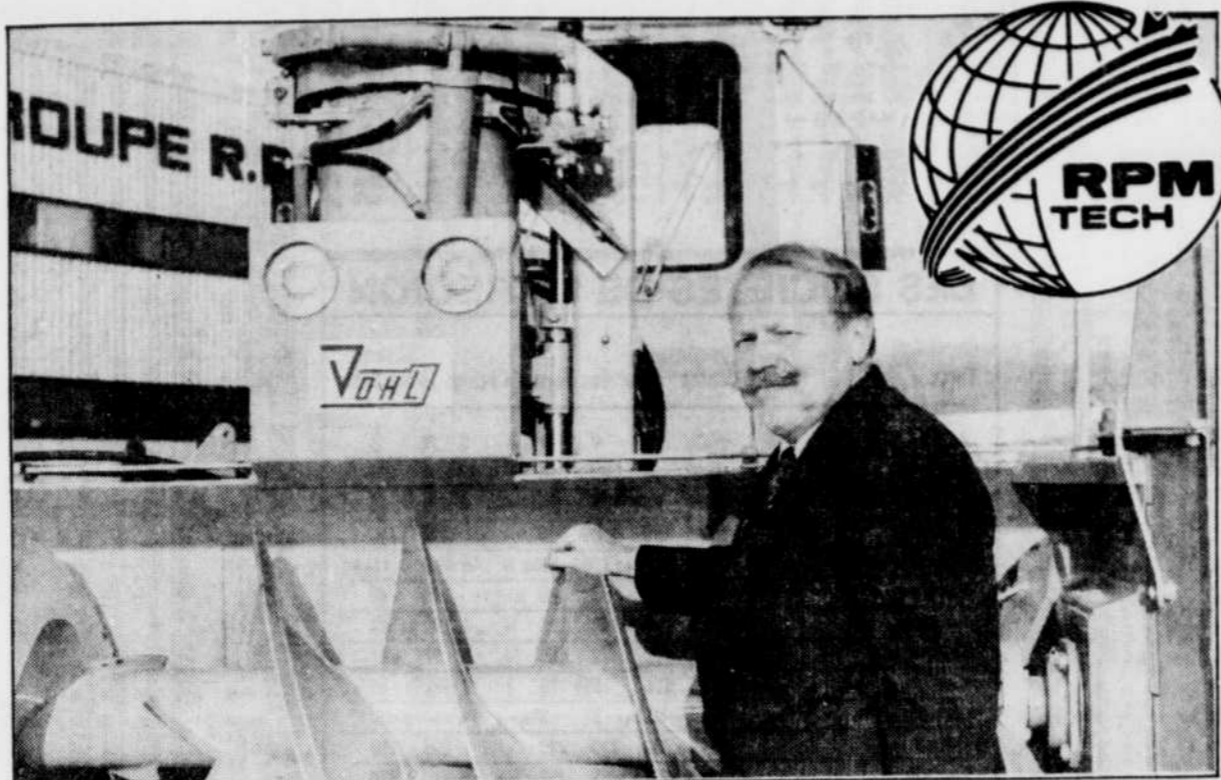
Par exemple, bien peu de gens savent que la ville de Montréal possède 300 souffleuses signées RPM capables d'absorber 2000 tonnes de neige à l'heure. Sur les grands aéroports, à Montréal comme à New York, les souffleuses géantes de RPM Tech, qui peuvent digérer 5000 tonnes de neige à l'heure à une vitesse de 50 km/h comparativement aux 20 km/h d'antan, sont pour la plupart fabriquées par RPM Tech.

Mais là où RPM se retrouve seule en piste, c'est dans la fabrication et la conception d'un ogre de la neige : le Jet Air. Quand les souffleuses ont fini leur travail, cette balayeuse pneumatique libère la piste des plaques de glace grâce à une machine propulsant l'air à 700 km/h.

La firme compte actuellement une centaine d'employés et trois usines à Cap-Santé, Drummondville et Toronto. Cette dernière oeuvre dans la fabrication de camions spécialisés et tout terrain. RPM Tech distribue également de l'équipement agricole. Son domaine reste toutefois celui de la neige, qui représente 50 % de son chiffre d'affaires.

Ayant atteint le stade où elle conçoit et fabrique elle-même ses produits, l'entreprise n'a toutefois pas cessé de distribuer et adapter l'équipement provenant de ses partenaires, tel le fabricant de souffleuses Adrien Vohl, de Saint-Marc-des-Carières.

Le succès de RPM s'explique encore par des investissements de l'ordre de 5 à 10 % de son chiffre



La souffeuse à neige est à RPM Tech ce que la motoneige est à Bombardier, estime le président Marcel Papillon.

d'affaires dans les activités de recherche et de développement, a souligné son président, M. Marcel Papillon.

Actuellement, il estime que les

actions de son entreprise sont sous-évaluées, à l'instar de plusieurs entreprises, depuis le krach de l'automne 87. Elles se transigent entre 0,50 \$ et 0,60 \$, alors

que la valeur de l'équité atteint 1,30 \$. Malgré cela, M. Papillon ne regrette pas son entrée sur le marché boursier. L'expansion était à ce prix.



L'ingénieur Pierre Giroux devant sa table à dessin.



Georges
ANGERS

Le débat (ou ne devrait-on pas plutôt dire l'absence d'un véritable débat ?) sur le dégel ou non des frais de scolarité dans les universités québécoises dépasse largement la seule question de l'accessibilité à des études supérieures.

Il porte, en réalité, beaucoup plus sur les choix de société auxquels les nouvelles réalités mondiales nous obligent à faire face, c'est-à-dire les moyens qu'il nous faut prendre collectivement pour demeurer compétitifs ou, dans certains cas, le redevenir.

Dans une étude récente de l'Institut C.-D. Howe, Thomas Courchene observe que notre système actuel d'éducation post-secondaire est dominé par des intérêts élitistes et particuliers qui n'ont rien à voir avec la nécessité de préparer les Canadiens à être compétitifs sur la base des connaissances et des habiletés.

On le constate particulièrement bien en examinant le mode actuel de financement de notre système d'éducation post-secondaire.

Personne ne niera que c'est l'ensemble de la société qui retire les bénéfices d'une augmentation générale du niveau d'instruction de la population. En ce sens, il y va de son propre intérêt que la société dans son ensemble, via l'État, finance le système d'éducation.

Qui s'instruit...

Par ailleurs, il est également vrai que les bénéfices de l'éducation profitent directement à l'individu qui s'instruit. De nombreuses études ont démontré que la sécurité économique d'un individu était directement proportionnelle à son niveau d'instruction.

On pourrait donc logiquement postuler que plus un individu avance à l'intérieur du système d'éducation moins il devrait être subventionné par l'ensemble de la société, étant donné que sa sécurité économique future s'améliore.

C'est pourtant tout le contraire qui se produit actuellement dans notre système d'éducation.

L'exemple le plus frappant de ce phénomène est celui des futurs médecins ou dentistes qui n'absorbent personnellement qu'une infime partie des coûts de leur formation, l'essentiel étant subventionné par l'État, alors qu'ils sont pratiquement assurés, dès la fin de leurs études, de revenus élevés.

Par rapport à un étudiant en lettres, par exemple, le coût de formation à l'université d'un étudiant en médecine est nettement supérieur. Est-il alors équitable, d'un point de vue strictement économique, que l'un et l'autre paient les mêmes frais de scolarité étant donné que leur sécurité économique future est différente ?

Université vs collège

L'argument peut également s'appliquer à l'ensemble du réseau post-secondaire, plus précisément au partage des ressources provenant de l'État entre le collégial et l'université.

S'il est tout à fait acceptable que l'État participe aux coûts de la formation universitaire, il n'en est pas moins normal qu'il participe également et équitablement au financement de la formation collégiale.

Compte tenu des ressources financières de l'État qui ne sont pas illimitées, faut-il le rappeler, la question réside alors dans le partage des subventions qu'il destine à l'un et à l'autre réseaux.

D'une façon générale, on peut dire que l'université forme le corps professionnel de la société alors que le collégial, lorsqu'il constitue l'étape finale des études, forme son corps technique.

Or il devient de plus en plus évident à travers les différentes recherches sur le travail que les sources de pénurie de main-d'oeuvre appréhendées se situent généralement à ce niveau intermédiaire entre le professionnel et l'ouvrier, c'est-à-dire au niveau du technologiste, donc de la formation collégiale.

On a certes beaucoup parlé au cours des derniers mois du sous-financement de nos universités. Or la situation du réseau collégial apparaît encore plus catastrophique; le taux d'abandon à ce niveau d'études est d'ailleurs devenu alarmant.

Dans un contexte où des pénuries de main-d'oeuvre s'annoncent dans des segments bien déterminés du monde du travail et où, par ailleurs, les besoins de formation de la main-d'oeuvre en général se font pressants, il apparaît tout à fait normal que l'État réexamine ses priorités en fonction des besoins et des ressources de l'ensemble de la société.

Équité et efficacité

Il en va non seulement de l'équité entre les individus mais aussi de l'efficacité même des investissements de l'État pour l'ensemble de la société.

Dans ce contexte, le niveau du débat maintenu par la plupart des associations étudiantes sur le dégel des frais de scolarité apparaît non seulement étroit mais également élitiste.

Sous des apparences généreuses, à savoir garantir l'accessibilité à des études universitaires, la position étudiante aboutit, à la limite, à un renforcement du statu quo actuel qui ne répond déjà plus aux besoins de l'ensemble de la société et même d'un nombre croissant d'étudiants.

LES MONNAIES ÉTRANGÈRES

	\$1 can.	\$1 US	1FF	1 yen	1 mark	1 livre	1 lire
Canada		1.20	0.21	0.0082	0.714	2.0236	0.0010
États-Unis	0.84		0.18	0.0069	0.60	1.69	0.0008
France	4.76	5.69		0.0392	3.40	9.64	0.0046
Japon	121.45	145.20	25.50		86.71	245.76	0.1166
Allemagne	1.40	1.67	0.29	0.0115		2.83	0.0013
G.-Bretagne	0.49	0.59	0.10	0.0041	0.35		0.0005
Italie	1041.67	1245.42	218.75	8.5771	743.75	2107.92	

Graphique, LE SOLEIL.

Ce tableau permet de comparer la valeur relative des principales devises par rapport aux autres monnaies les plus utilisées dans le monde. La ligne supérieure indique la valeur du dollar US, du franc français, du yen japonais, du mark allemand, de la livre sterling et de la lire italienne en argent canadien. La seconde ligne indique la valeur de l'argent canadien, du franc français, du yen, du mark, de la livre et de la lire en argent US et ainsi de suite pour les lignes suivantes.

Meubles Design inc.

SOLDE BI-ANNUEL 10% à 50%

1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

UNIVERSITÉ LAVAL Faculté des sciences et de génie

En collaboration avec le Centre québécois pour l'informatisation de la production (CQIP/Produits mécaniques), la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval présente

LES SÉMINAIRES CQIP

- Planification stratégique pour l'intégration des systèmes informatiques en milieu industriel
par: Michel Tranchemontagne, CMC, S.L.M. Canada Inc.
Le mercredi 14 mars 1990, de 9 h à 12 h
- Ordonnement et G.P.A.O.: produire à temps et à moindre coût
par: Bernard Têtu, ing., Bercain Gestion Opérationnelle inc.
Le jeudi 15 mars 1990, de 9 h à 12 h
- Informatisation de la production: aspects juridiques et comportements décisionnels de l'acheteur
par: Michel A. Solis, avocat et agent de marque de commerce, Montréal et Rivard Marois, acheteur professionnel, Service des approvisionnements, Université Laval
Le vendredi 16 mars 1990, de 9 h à 12 h

Frais d'inscription par séminaire: 60 \$
Le nombre de places est limité, inscrivez-vous maintenant.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:
Extension de l'enseignement
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2379
Université Laval, Québec G1K 7P4 Tél.: (418) 656-3202
Nous acceptons les frais d'appels interurbains.

Les séminaires CQIP sont rendus possibles grâce à la collaboration de Techno 90 et la CFP, région de Québec, Chaudière-Appalaches et sont offerts dans le cadre du Salon Informatique/Affaires de Québec.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Martin Mand nommé aux finances chez Northern Telecom

TORONTO — Martin G. Mand, 53 ans, a été nommé vice-président principal aux Finances et directeur financier principal de Northern Telecom ltée, a annoncé le chef de la direction de cette société, M. Paul G. Stern. M. Mand entrera au service de Northern Telecom le 1er mars 1990. M. Mand était depuis 29 ans à l'emploi de E.I. du Pont de Nemours, de Wilmington, au Delaware.

■ Chartwell veut prendre le contrôle d'Avon

WASHINGTON — Chartwell Associates a annoncé qu'il avait augmenté sa participation dans Avon Products et qu'il allait essayer de prendre le contrôle du conseil d'administration de ce groupe américain de cosmétiques. Dans un document, Chartwell a indiqué qu'il avait porté à 9,1 % sa participation dans Avon contre 8,7 % fin décembre.

LA REVUE BORSIÈRE DE LA SEMAINE

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS BAS FERM., CHANG., HAUTS BAS. Lists various companies like ACIS, ADI, AEA, etc.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table with companies like ALI, AMI, ANI, etc.

VANCOUVER

Table of stock market data for Vancouver, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS BAS FERM., CHANG., HAUTS BAS. Lists various companies like A&W, A&P, A&S, etc.

LES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION

Table of stock market data for regional companies, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS BAS FERM., CHANG., HAUTS BAS. Lists companies like ACBI, ADS, Amisco, etc.

L'INDICE RAYMOND/CHABOT

MONTRÉAL — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, vendredi, avec entre parenthèses la position lors de la précédente clôture. Réa (XRC) : 1276,70 (1265,76). Services (XRS) : 1247,32 (1245,25). Manufacturières (XRM) : 1316,15 (1293,30).

Table of stock market data for Montreal, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS BAS FERM., CHANG., HAUTS BAS. Lists various companies like P&G, S&P, T&E, etc.

UNITÉS EN FIDUCIE

Table of stock market data for Montreal, including columns for TITRES, VENTES, HAUTS BAS FERM., CHANG., HAUTS BAS. Lists various companies like Future, G&M, G&P, etc.

(suite de la page suivante)

VANCOUVER

(suite de la page précédente)

Ventes Haut Bas Ferm. Chang. Haut Bas

Table listing various stocks and their prices, including Kinetix, Kinetix, Kinetix, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Alcan, Alcan, Alcan, etc.

FINANCES PERSONNELLES

TPS : des contradictions lors de la vente d'une automobile

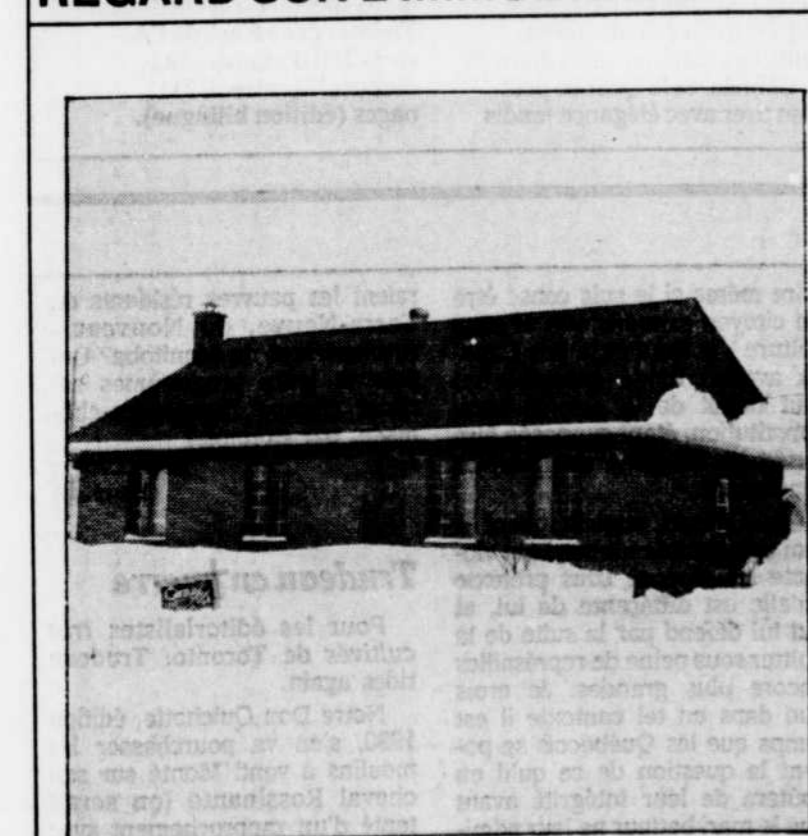
Les fabricants d'automobiles prétendent qu'une réduction du prix de vente de leurs véhicules est envisageable. Les manufacturiers de pièces d'automobiles prédisent une hausse du coût de réparation des voitures. Les concessionnaires d'automobiles anticipent d'ores et déjà une baisse appréciable du niveau de leurs ventes de véhicules usagés.

La nouvelle TPS remplacera la taxe de vente fédérale. Son fonctionnement est tel que la responsabilité de son paiement incombera ultimement et de façon « officielle » au consommateur. Sur sa facture, il devrait pouvoir distinguer la taxe de vente provinciale et la TPS.

La revente du véhicule sera de nouveau soumise à la TPS et de cette façon le gouvernement fédéral percevra un montant de taxe égal à 7 % de la valeur ajoutée par ce détaillant.

Le sera donc possible d'obtenir un CTI de 1680 \$, soit 7 % de limite sera de 24 000 \$ par automobile.

REGARD SUR L'IMMOBILIER



Cette modeste propriété dont l'extérieur est en brique, rue des Bouleaux, à Saint-Rédempteur, a été offerte et vendue 75 900 \$ par les courtiers de Century 21 Capitale Plus de Plaza Laval, au cours du mois de novembre.

Modifications TPS

La nouvelle TPS remplacera la taxe de vente fédérale. Son fonctionnement est tel que la responsabilité de son paiement incombera ultimement et de façon « officielle » au consommateur. Sur sa facture, il devrait pouvoir distinguer la taxe de vente provinciale et la TPS.

Voitures usagées

Les voitures usagées seront dorénavant assujetties à la TPS lorsqu'elles auront été vendues par un concessionnaire. Par contre, la TPS ne s'appliquera pas aux ventes effectuées entre deux particuliers.

Entretien et réparation

En plus de s'appliquer aux biens taxables, la TPS touchera un très grand nombre de services offerts aux consommateurs. Ainsi, tout service en atelier relatif aux réparations, entretien (lave-auto et anti-rouille) seront dorénavant taxables.

DEFI 1990 : 77 millions \$ seront dépensés pour venir en aide aux décrocheurs

OTTAWA (d'après PC) — La ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, a annoncé, vendredi, qu'une somme de 77 millions \$ d'un budget de 140 millions \$ destiné au programme Defi 1990 pour les emplois d'étudiants sera dépensée pour venir en aide aux décrocheurs.

Sur une période de cinq ans, le gouvernement a décidé d'investir une somme totale de 296,4 millions \$ afin de réduire le taux d'abandon des études secondaires qui s'élève à 30 % au Canada.

qui encourage les employeurs de tous les secteurs à créer des emplois d'étudiants intéressants pour les étudiants, même amputé d'une tranche de 77 millions \$, il poursuivra ses objectifs en insistant sur une aide accrue pour les étudiants les moins favorisés.

Une somme de 35,2 millions \$ sera consacrée au volet Ateliers d'orientation au travail. La somme consacrée au volet Prêts aux étudiants entrepreneurs sera de 900 000 \$. Cette option permet aux étudiants d'obtenir un prêt allant jusqu'à 3000 \$ sans intérêt pour la gestion et l'exploitation de leur petite entreprise.

Table titled 'PORTEFEUILLE RÉA' showing various companies and their financial data.

Advertisement for MicroBec featuring a computer monitor and keyboard, with text 'Ensemble spécial 386' and '1975 \$'.

ÉDITORIAL

L'amiante qui brûle

L'amiante devient un sujet brûlant.

Après plus d'un demi-siècle d'indifférence pour le sort des mineurs qui oeuvraient dans la poussière, l'Amérique a découvert que cette fibre résistante au feu et à la chaleur, pouvait représenter certains dangers. L'association des mots *cancer* et *amiante* a soulevé un vent de panique en Amérique du Nord surtout.

Lorsque le public a découvert que certains matériaux utilisés en construction pouvaient contenir de l'amiante, ce fut la folie furieuse. Il fallait tout raser.

Rouler sur une route recouverte d'amiante-ciment, dans une voiture dont les plaquettes de frein contenaient des traces de cette fibre, faisait de vous un candidat au cancer. On a même vu l'équipage d'un avion de la Lufthansa rechigner pour se poser à Mirabel parce qu'il venait d'apprendre que le matériau fatidique a été utilisé lors de la construction de l'aérogare!

L'ignorance générale, bien manipulée par d'obscurs intérêts, a couvert les nuances qui révélaient dans quelles conditions exactes le matériau pouvait comporter quelque danger. Environnementalistes, groupes de pression et de sérieux organismes comme l'Agence américaine de protection de l'environnement, en ont réclamé l'interdiction.

L'organisme, si décrié pour son excessive prudence quand il s'agit de protection de la nature, a rapidement inventorié quelque 733 000 édifices publics dont 45 000 des 100 000 écoles des États-Unis qui auraient été isolés en tout ou en partie avec des composantes d'amiante.

Et sans sourciller, les Américains — qui ont fait fortune, dans la première partie du siècle, en exploitant les veines d'amiante du territoire canadien — ont évalué que l'incroyable entreprise de démolition dans laquelle ils s'aventuraient, pourrait leur coûter, sur une période de 30 ans, de 60 à 165 milliards \$.

La panique a traversé la frontière et on a vu, même au Québec, des commissions scolaires s'engager dans le processus. En semblant ignorer que les démolitions libèrent de la poussière qui contient des particules d'amiante tout aussi dangereuses, selon la logique initiale.

Les dénonciations originales émanaient des syndicats qui exigeaient des conditions de travail sécuritaires pour les mineurs et les travailleurs de l'industrie. Les dangers, à ce niveau, sont réels et prouvés. Mais depuis 25 ans, des mesures ont été prises pour améliorer la situation, du moins chez nous. Le Canada se charge même d'informer ses clients étrangers des précautions à prendre dans le traitement des fibres vendues.

L'été dernier, un symposium de chercheurs et d'experts internationaux réunis à Cambridge faisait le point sur les risques réels de l'amiante et arrivait à la conclusion que la crainte répandue au sein de la population relativement à la présence de la substance dans les édifices était disproportionnée.

Le magazine américain *Science* publie maintenant un dossier complet sur la question et conclut qu'il faut mettre un frein à cette phobie. Rien ne permet d'appuyer la thèse voulant que l'exposition à l'amiante utilisée dans la construction de certains édifices représente un risque pour la santé des personnes qui y séjournent.

La panique a eu préséance sur les preuves scientifiques, écrit l'un des auteurs du dossier, selon un article diffusé par la Presse canadienne, et il est absurde de dépenser autant pour enlever la fibre des édifices. Enlever l'amiante comporterait plus de dangers pour la santé que ne pas y toucher, à cause de la poussière dégagée.

L'industrie canadienne de l'amiante a subi le contre-coup de tout cela au moment où, bizarrement, les Américains s'en éloignent à cause de coûteuses poursuites par des victimes de la négligence passée. Et en même temps, ils proposaient des produits de remplacement dont les effets sur la santé et l'environnement restent pourtant à évaluer.

Ici, le mal est fait. Aux hommes comme à la nature. Les travailleurs de l'amiante risquent aujourd'hui un cancer aussi terrible que l'amiantose d'hier: le chômage. La timide reprise des derniers mois impose aux autorités de mieux informer tous les autres partenaires étrangers autant que nationaux, des enjeux réels.

MARTINE R.-CORRIVAUT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Notes de Lecture

par
Raymond
GIROUX

Apocalypse au Québec

La fin approche. L'apocalypse frappera le Québec le 23 juin prochain. Pourquoi? Le lac Meech se sera fort probablement évaporé sous le souffle de la réaction anglo-canadienne. Quel avenir guette le Québec hors de la constitution?

Le Défi québécois s'era d'en sortir sans trop de mal. L'essai politique de Christian Dufour traduit bien les contradictions de notre société. « Au-delà de l'accord du lac Meech, lance-t-il en conclusion, il n'existe plus de solution politique à l'horizon ».

Qu'est-ce que cela signifie? Un bref allusion au FLQ, ce bref intermède contré par la vigoureuse réaction de Pierre Trudeau et le succès du Parti québécois dans ses efforts pour canaliser le mouvement nationaliste, fait sourciller. Rien dans le vent politique ou social, à ce moment, ne permet de soupçonner que des Québécois prennent le lac Meech tellement à coeur qu'ils en feraient exploser, de dépit, des boîtes aux lettres.

Mais Dufour avance une autre hypothèse, plus lourde de sens: les nationalistes du Québec ont grand tort de hausser les épaules sur la question constitutionnelle. L'entente de juin 1987 a été ignorée ou méprisée par les milieux intel-

lectuels. Le Québec n'obtenait simplement qu'un pauvre statut de société distincte.

Or, ce concept, d'après l'auteur, colle à la réalité du Québec contemporain. Il permet de conserver toutes les portes ouvertes dans un monde flou et mouvant. Cette notion empêche la commission des gestes trop radicaux qui causeraient des brisures irréparables. Et, effet secondaire mais non négligeable, la reconnaissance de cette distinction neutraliserait l'arrivée d'un Jean Chrétien à la tête du Canada.

Le Québec doit-il jouer seul, ou continuer à contrôler la politique canadienne un peu à sa guise? Le politologue Herman Bakvis, de l'université Dalhousie, concluait, lors d'un colloque parrainé par le Commissaire aux langues officielles, que « les francophones votent comme un groupe, et ils le font dans le but d'obtenir une influence maximale au sein du prochain gouvernement ».

L'économiste André Raynaud rapportait au même colloque, dont les actes viennent d'être publiés par l'Association d'études canadiennes, que « l'anglais n'est plus rentable en tant que tel au Québec »: l'anglophone unilingue gagne moins que le franco-

phone unilingue.

Ce double mouvement de prise de contrôle de la politique et l'économie soutient un des diagnostics posés par M. Dufour: « La société québécoise est peut-être plus prête qu'on le pense à élaborer de nouveaux consensus et à refaire à nouveau des enfants ».

L'avenir du Québec ne peut se comprendre isolé du problème canadien. Le refus de reconnaître l'asymétrie porte le provincialisme à des sommets inégalés. Or, le pays devient ingouvernable dans un tel contexte. La récente proposition Vander Zalm d'un Canada composé de 12 sociétés distinctes atteint l'absurdité, doit-on dire dans le prolongement de l'argumentation de l'auteur.

Le Canada anglais vacille, selon Dufour. Il se définit par son anti-américanisme et a mal gobé l'approbation québécoise du libre-échange (malgré le risque majeur d'une folklorisation de notre société à l'image de la franco-américanité, craint-il).

Choquée par l'attitude québécoise, la majorité ne se rend pas compte qu'en renouant l'entente du lac Meech, elle court au suicide. La bataille des nationalismes détruit le Canada. Si le Québec peut s'en tirer avec élégance tandis

que le Canada court à sa perte, cette lutte affaiblit les deux nations.

L'auteur s'inscrit dans le courant historiographique nationaliste, qui fait de la conquête l'événement clé de notre passé. Comment corriger cette défaite? Les intellectuels québécois l'ont fait par leur mémoire sélective. Ils regardent partout sauf au Canada anglais. L'attrait pour l'Europe ou les États-Unis traduit en partie « une fuite du Canada ».

La grande majorité des Québécois, par contre, préférerait ne pas avoir à choisir, constate-t-il. Le référendum de 1980 ne pouvait être gagné. Dans la logique de l'auteur, il faudrait croire que les nationalistes n'ont aucun intérêt à pousser à une nouvelle rupture qui se traduira normalement, à l'exemple de l'après 1837 et de l'après 1980, par un recul difficile à récupérer.

★ Dufour, Christian. *Le Défi québécois*. Montréal, L'Hexagone, 186 pages.

★★ *Tendances démocratiques et évolution des institutions canadiennes*. Numéro spécial de la collection *Thèmes canadiens de l'Association d'études canadiennes*. Montréal, 211 pages (édition bilingue).

Votre Opinion

Pas de compromis

Le Parti libéral du Québec s'apprête à discuter, à huis-clos, d'une solution de rechange pour faire passer l'accord du lac Meech. Le Québec n'ayant pas suffisamment dilué son vin, selon certains politiciens canadiens, nos élus feront de nouveau la génuflexion pour obtenir n'importe quelle petite miette que voudra bien lui lancer le Canada anglais. Le PLQ songe même à demander un sursis d'un an ou deux pour ratifier l'accord. Comme si les Québécois se réjouissent d'entendre parler de constitution jour après jour!

Je ne suis pas partisan de cet accord puisqu'il nous lie à une collectivité qui manifeste mépris et incompréhension à l'endroit du Québec et avec laquelle nous sommes en éternel conflit.

Mais dans ce Québec où les téléromans de Lise Payette et les bouffonneries d'un Michel Courtemanche soulèvent plus d'enthousiasme que l'idée du droit à l'autodétermination d'un peuple, la ratification de l'accord demeu-

re plus souhaitable que son rejet.

Le Québec aura au moins rapatrié les pleins pouvoirs en matière d'immigration.

Le PLQ a reçu de l'électorat le mandat de voir à la ratification de l'accord du lac Meech avant son échéance du 23 juin 1990. Il ne lui appartient pas de le diluer ni de réduire sa portée.

Il ne doit pas faire de compromis pour le faire passer, coûte que coûte, afin de faire d'éventuels gains politiques. Les intérêts du Québec doivent demeurer leur seul objectif.

Si le Canada anglais refuse d'entériner l'accord, nous passerons de préférence, à autre chose. Se résigner à une forme de statu quo, tout en maugréant et jouant les grands blessés, n'aboutira sur rien; à moins que ce ne soit sur la reconnaissance d'un peuple qui accepte d'être assujéti à la volonté d'un autre.

L'écono nous mène

Telle compagnie nous apprend qu'elle va reculer ses

tours près du cap pour ne pas nuire à la qualité de la vue des résidents de condos luxueux. Je le souhaite bien à ces gens, mais je refuse qu'on définisse la qualité de la vue comme la propriété privée de ceux qui sont en haut. Il y a déjà mille raisons de ne pas construire de tours à cet endroit.

En annonçant qu'elle sursoit à son projet temporairement, la même compagnie nous informe avec regret qu'elle avait choisi ce site à cause de sa « qualité ». Évidemment, une multinationale « de classe » ne peut se permettre de détruire un site de mauvaise qualité.

On vient d'apprendre que telle autre compagnie va faire une étude d'impact pour son propre projet, après avoir déjà obtenu la permission de le réaliser. On appelle ça être juge et partie, et on se doute un peu des résultats de l'étude. Interrogé sur ce qu'il pense du projet d'un parc à telle pointe bien connue, tel officier n'a qu'une chose à déclarer: ça ne génère pas d'activité économique.

Que les éconos nous mènent,

je le veux bien. Mais qu'ils cessent de « se pêter les bretelles » avec un « Québec ville du patrimoine mondial » qu'ils s'emploient à défigurer. Qu'ils aient au moins la décence de ne plus nous sonner les oreilles avec une « qualité de la vie » qui est le dernier de leur souci et pour laquelle ils ne sont pas prêts à lever le petit doigt, à moins qu'on ne réussisse à leur tordre les deux bras.

Guy Godin
Québec

Il s'interroge

Lorsque je prends connaissance des propos qui sont rapportés sur les Québécois dans le *Toronto Sun*, je me demande vraiment pourquoi les politiciens, représentant ce peuple voisin nous entourant, continuent avec autant de vigueur d'empêcher le Québec de se séparer du reste du Canada.

Il est plutôt clair que les Québécois sont devenus des indésirables dans cette Confédération que pourtant (et vous me permettez de faire un peu d'his-

toire même si je suis censé être un citoyen sans histoire et sans culture) le Haut et le Bas-Canada avaient fondé ensemble au tout début de la colonie cette constitution, étant supposée être basée sur l'égalité des peuples fondateurs.

Le Canada anglais quant à moi agit comme un mari qui violente son épouse sous prétexte qu'elle est différente de lui, et qui lui défend par la suite de le quitter sous peine de représailles encore plus grandes. Je crois que dans un tel contexte il est temps que les Québécois se posent la question de ce qu'il en coûtera de leur intégrité avant que le mari batteur ne leur administre le coup fatal.

En fait la cause de toute cette violence verbale envers les Québécois ne réside-t-elle pas dans cette pure évidence que si le Québec devient souverain, il pourrait s'enfuir de ce carcan économique qui ne fait que l'étouffer avec sa dette au-dessus de 300 milliards \$? Sans ces 25 % de la population, canadienne qui génèrent 33 % de l'activité économique du Canada que fe-

raient les pauvres résidents de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba? Qui paierait leurs programmes sociaux comme l'assurance-chômage, par exemple?

Jean Leclerc
Bernières

Trudeau en guerre

Pour les éditorialistes très cultivés de Toronto: Trudeau rides again.

Notre Don Quichotte, édition 1990, s'en va pourchasser les moulins à vent! Monté sur son cheval Rossinante (on serait tenté d'un rapprochement avec rougeoyant), il lui manque cependant un Sancho Pancha au gros bon sens, comme fidèle écuyer.

L'âne sur lequel voyagerait Sancho, on le connaît déjà, mais il n'a pas de Sancho sur le dos...

L'âge ne ménage personne, et c'est pourquoi il ne faudrait pas l'équivaloir aveuglément à la sagesse...

Gilles Charron
Québec

GROS PLAN SUR LE MONDE



La manifestation de Moscou, dimanche dernier, est un événement politique décisif. Les Russes commencent à découvrir que la démocratie politique est peut-être préférable à l'unité de leur pays ou de leur empire.

Gorbatchev met en marche la troisième révolution russe

Les choses bougent à Moscou. Les communistes soviétiques ont finalement renoncé au monopole du pouvoir politique. Ils ont accepté le pluralisme politique, ils ont séparé l'État et le parti. Ils l'ont fait avec réticence, avec une conviction inégale, certes, mais ils l'ont fait. Ils ont mis en marche un processus qui pourrait aboutir, à plus ou moins brève échéance, à l'établissement d'un régime présidentiel ou à la troisième révolution russe.

par
René
BEAUDIN



Si le comité central du PCUS n'a pas supprimé l'article 6 de la Constitution soviétique qui le désigne comme la force politique dirigeante de la société et de l'État, il en a néanmoins substantiellement atténué la portée. En acceptant le pluralisme politique, les dinosaures du comité central n'ont fait que reconnaître un fait accompli. Ce n'est sans doute pas encore la troisième révolution russe, mais c'en est peut-être le détonateur. Le pas franchi est en tout cas considérable.

Ce n'est pas le changement politique en Union soviétique qui doit étonner, mais plutôt le sentiment d'urgence qui le sous-tend.

Note extraordinaire

Il y a quelques jours, le quotidien parisien *Le Monde* publiait de larges extraits d'un document extraordinaire par son contenu comme par son langage. Il s'agit d'une « note politique » rédigée par les conseillers de M. Mikhaïl Gorbatchev lui demandant de se départir de son attitude « centriste » et de rompre avec les conservateurs. C'est un véritable manifeste révolutionnaire, une déclaration de guerre aux « établissements » de toutes sortes.

« Il faut se démarquer, au sein comme en dehors du parti, de ces forces qui ne se contentent plus désormais de se mettre en travers de la perestroïka, mais se prononcent aussi ouvertement et activement contre le cours politique nouveau », notent les conseillers du numéro un soviétique.

« Refuser plus longtemps de se démarquer politiquement (de ces forces) ne fait pas seulement l'affaire des courants antiperestroïkistes (...) Cela a des conséquences plus graves encore (puisque) dans toute la société ne font que croître la fatigue, l'apathie et de plus en plus souvent l'agressivité vis-à-vis du parti, y compris de sa direction. Ce faisant, de nos propres mains et au mépris des leçons d'Europe de l'Est et de Chine, nous approfondissons le conflit bien réel qui existe entre la société et le parti. Et ce conflit peut prendre, compte tenu de la taille du pays, de sa composition multinationale et des spécificités russes, des formes auprès desquelles Tienanmen et la Roumanie n'auront rien été. »

« Devant la perspective de perdre ses privilèges et son pouvoir, l'appareil, effrayé, n'hésite pas (...) à conclure, abandonnant tous les principes, des alliances avec les forces nationalistes et chauvines. Il commence à jouer des idées d'impérialisme et d'autocratie, à se mêler aux éléments fascisants dans l'espoir de prolonger ainsi son existence. »

de violence dans le Caucase qui a obligé le Kremlin à dépêcher l'Armée rouge et les forces de sécurité intérieures dans la région pour apaiser les esprits et séparer combattants azéris et arméniens. L'opération a fait environ 200 morts, chiffre énorme, mais sans commune mesure avec ce qui s'est passé en Roumanie ou en Chine. C'est quand même un signal inquiétant.

Il coïncide en outre avec la « sécession » du Parti communiste de Lithuanie, prélude possible à la sécession pure et simple de la république balte.

« Si elle est acceptable en général pour la société qui a besoin d'un centre stable, la tactique qui consiste à tenir à égale distance la droite et la gauche, les conservateurs et les radicaux n'est visiblement pas payante pour le travail au sein du parti », soulignent les auteurs de la note. « Oui, précisent-ils, la société a besoin d'un centre qui se consolide. Mais à l'époque d'une restructuration révolutionnaire, elle a besoin d'une avant-garde qui la pousse en avant. Pour être efficace, cette avant-garde, c'est-à-dire le parti, doit être cependant suffisamment homogène, au moins sur ses positions de principe. »

« Le refus, qui s'est accentué ces derniers mois, de qualifier les forces conservatrices de principal obstacle à la réalisation du rôle dirigeant du parti dans une société en changement radical a clairement perdu toute signification, s'il en eut jamais une qui fut justifiée. Les conservateurs ont profité du thème de la consolidation à n'importe quel prix, y compris au prix de la perestroïka et ils ne se sont guère préoccupés de ce que ce prix pouvait être un choc frontal entre le parti et la société, dont l'issue devrait la même pour les progressistes et les conservateurs », lit-on encore.

« Une manifestation décisive »

« Cette « note politique » a également été écrite avant la manifestation de dimanche dernier à Moscou, à laquelle 300 000 personnes ont participé pour récla-

mer la suppression du fameux article 6. Il s'agit là d'un événement politique majeur. Il illustre le changement des mentalités en cours en URSS mais aussi et surtout peut-être en Russie même.

Les Russes, dit-on, étaient plutôt réticents au « pluralisme politique » à cause de l'impact d'une vraie démocratisation sur l'intégrité politique et territoriale de l'URSS.

Quand M. Igor Ligatchev, le chef du clan « conservateur » au comité central, proclame que le Parti communiste est l'unique force politique capable d'unir ou de rassembler les Soviétiques de toutes nationalités, il traduit le consensus idéologique en vigueur chez ses compatriotes jusqu'à tout récemment.

Jusqu'à dimanche, on pouvait s'éblouir des manifestations géantes à Tallin, Kishinev, Bakou, etc. alors que les rues de Moscou et de Leningrad étaient relativement passives et tranquilles. Les manifestants dans ces villes de « province » dissuadent en fait les Moscovites de descendre dans les rues de la capitale, ceux-ci étant apparemment convaincus que la démocratie signifiait l'éclatement de leur pays.

Jusqu'à dimanche, M. Boris Eltsine, le « ténor » de l'opposition dite de « gauche » prêchait dans le désert. Son programme politique, qui accepte la perspective d'une sécession des républiques baltes comme prix de la démocratisation, le coupait des « masses ». Dimanche dernier pourtant, il était à la tête des manifestants de Moscou. Mercredi, il a été le seul membre du comité central à rejeter le projet de M. Gorbatchev estimant qu'il n'allait pas assez loin. Mais il sait qu'il n'est pas seul.

Déjà, avant dimanche, il était déjà difficile voire impossible, pour les « durs » du comité central de songer à renverser M. Gorbatchev sans une épreuve de force dans les rues. C'est sans doute plus vrai maintenant, alors que les forces de sécurité et l'Armée rouge sont peut-être aussi divisées et tourmentées, que le reste de la société civile.

Lors de l'opération de Bakou, c'est, apparemment, dans les hautes sphères de l'Armée rouge, que l'on s'est montré le plus hostile.

Ce sont des officiers de l'Armée et des troupes du KGB, qui, ouvertement et en public, ont plaidé pour une solution politique de la crise du Caucase alors que Bakou était à feu et à sang.

On a refusé de faire de ces institutions des instruments de répression en Europe de l'Est alors que vacillaient les régimes communistes de la région. La volonté populaire est souveraine. En vertu de quelle logique politique ou idéologique se dresserait-elle, en URSS même, contre cette volonté populaire devant laquelle on lui a ordonné de se plier en Europe de l'est.

Un effet contagieux

Ce qui est bon pour l'Europe

de l'Est, l'est aussi pour l'URSS.

Les événements en Europe de l'Est ont eu un effet contagieux. Après tout, le régime déchu en Pologne, en Hongrie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, en RDA et en Bulgarie est de même nature que celui de l'URSS, bien qu'il ait ici des racines et une légitimité qu'il n'avait pas là-bas. Les régimes communistes ont été mis en place par l'URSS. Ils ont croulé après que le Kremlin les eût laissés tomber.

Jadis l'URSS avait imposé son modèle de développement communiste à ses alliés d'Europe de l'Est. Ironie de l'histoire, ces mêmes « satellites » indiquent maintenant à l'URSS la manière d'en sortir. Ou plutôt les manières, lesquelles finalement se réduisent à deux : la solution politique et l'explosion de violence.

S'il doit y avoir une solution de force en URSS, elle emportera dans la tourmente tout aussi bien les conservateurs que les réformistes, comme le croient les conseillers de M. Gorbatchev.

Même en se dressant radicalement contre eux, Mikhaïl Gorbatchev reste leur homme.

Il y trois semaines, l'URSS était dépassée par les événements de l'Europe de l'Est. Après avoir été à l'avant-garde du changement politique en Europe de l'est, elle en est ou était maintenant à la remorque. Mikhaïl Gorbatchev confrontait simultanément la sécession des communistes lithuaniens et l'explosion dans le Caucase. Il n'avait jamais semblé si seul, si près du gouffre. L'homme se faisait une gloire de ne pas utiliser la force pour solutionner un problème politique. Il a fait couler le sang, à son corps défendant sans doute, mais il l'a fait quand même. La « perestroïka » est finie, entendait-on. « Gorbatchev est au bout du rouleau », ajoutait-on, victime du « pluralisme de fait » de la société soviétique et d'une crise économique d'une exceptionnelle gravité. C'est le contraire finalement qui s'est produit. Défaite morale qui a pourtant servi de tremplin à un saut dans l'inconnu ou à cette espèce de « fuite en avant » de cette semaine.

Le pari de Mikhaïl Gorbatchev repose sur une conviction élémentaire mais décisive. La crise en URSS est politique avant d'être économique. Plus précisément, le relèvement économique de l'URSS passe d'abord par un ample changement politique, c'est-à-dire une décentralisation, un nouveau contrat social et la mise en place d'un nouveau fédéralisme.

La manifestation de dimanche à Moscou, tout autant et peut-être davantage que la modification de l'article 6 de la Constitution par le plénum du comité central, signifie finalement que la conviction de M. Gorbatchev se répand dans la société soviétique.

C'est quand même énorme.



Gil
COURTEMANCHE
Comédia

L'heure de gloire des apprentis-sorciers

Quelques jours avant sa mort, le député Andreï Sakharov et Prix Nobel de la paix, était cavalièrement interrompu et vertement réprimandé par Mikhaïl Gorbatchev alors qu'il prononçait un discours. Sakharov avait encouru la colère du président parce qu'il réclamait la fin du monopole du Parti communiste et l'instauration du multipartisme. Pour simplifier les choses, disons que Gorbatchev avait annoncé au dissident que ce ne serait pas « demain la veille ».

Cette semaine, le même Gorbatchev faisait entériner par le comité central la disparition de l'article 6 de la Constitution qui garantissait le monopole du parti sur la vie politique soviétique. Cette décision historique fut présentée dans tous les médias du monde comme une victoire du numéro un soviétique. Comme disait Bob Dylan, « les temps changent ».

À l'autre bout du monde, il y a quelques mois, Frederik de Klerk jurait durant la campagne électorale en Afrique du Sud qu'il n'était pas question de faire disparaître l'apartheid. La « perestroïka » oui, mais pas de ruptures historiques et fondamentales. La semaine dernière, le chef d'État sud-africain légalisait le Congrès national africain, ouvrait les portes à la négociation et à la démocratie et annonçait la libération imminente de Nelson Mandela. Sans le dire, il annonçait aussi le début de la fin de l'apartheid. On aurait pu s'attendre à une période de liesse et de conciliation. Ce ne fut pas le cas. La population se servit de ses nouveaux droits de manifester pour en réclamer plus et l'ANC déclarait qu'il n'était pas encore temps de renoncer à l'utilisation de la lutte armée.

Forces magiques

Chacun à leur façon et dans des circonstances bien différentes, les deux leaders apparaissent comme des apprentis-sorciers qui libèrent sans trop le vouloir des forces magiques et des puissances difficiles à maîtriser, qui risquent sinon de les emporter, du moins de les mener dans des avenues qu'ils n'avaient pas nécessairement choisies. En fait, d'auteurs et de metteurs en scène, ils sont devenus acteurs dans un drame qui a développé ses propres intrigues et dont on leur livre le texte au fur et à mesure que l'action se développe.

Il est difficile de croire que Gorbatchev, communiste réformiste, mais aussi communiste convaincu, avait prévu que « perestroïka » et « glasnot » entraînerait dans leur foulée, le démantèlement à toutes fins utiles, du Pacte de Varsovie, la disparition des partis communistes en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, la réunification imminente de l'Allemagne, le séparatisme balte, les violences inter-ethniques et l'apparition du multipartisme en URSS. On se prend même à se demander comment il n'a pas prévu que l'appui tacite et parfois actif qu'il a accordé aux réformistes dans les autres pays de l'Est, se transformerait par voie de contagion en sources de revendication dans son propre pays. A ce sujet, on doit dire que de toute part, on a grandement sous-estimé l'effet-télévision dans la révolution que vivent les pas communistes. Quand les téléspectateurs soviétiques ont vu les Allemands de l'Est investir le siège de la Stasi, la police secrète, ils se sont sûrement dit : « Pourquoi pas nous ? »

Gorbatchev, dans son discours de clôture cette semaine, a en pratique reconnu ce rôle d'apprenti-sorcier qui semble être devenu celui des leaders soviétiques : il a expliqué que les problèmes étaient tellement graves et complexes qu'il fallait prendre des chemins dont on ne savait pas où ils pouvaient mener. Pas plus qu'il ne sait où vont le mener des partis qui vont se former sur des bases nationales et ethniques plutôt que politiques ou que les conséquences des règlements de compte et des nettoyages spontanés qui se multiplient à la base.

Tourmente infernale

Dans cette tourmente quasi infernale Gorbatchev a démontré jusqu'ici une maîtrise et surtout une capacité d'improvisation et d'adaptation remarquables. Il faut espérer que les ouragans qu'il a contribué à déclencher, ne l'emporteront pas.

On pourrait dire la même chose de F.W. de Klerk en Afrique du Sud. La libération de Mandela paraissait un geste d'une simplicité étonnante. Elle est pourtant d'une incroyable complexité. Sa libération et son rôle dans les négociations futures vont engendrer à l'intérieur de l'ANC des divisions aux conséquences insoupçonnables. Comment va réagir l'aile marxiste dure du mouvement anti-apartheid ? La libéralisation entraînera-t-elle un accroissement de la violence entre les Zoulous plus conservateurs et leurs rivaux noirs ? Le président pourra-t-il contenir l'extrémisme d'extrême droite et empêcher que celui-ci ne rallie une large portion de la minorité blanche ? Parviendra-t-il à nettoyer l'appareil militaire et policier dont la hargne et la violence se sont encore manifestées cette semaine lors de manifestations pacifiques et légales ?

Le président de Klerk est à la fois créateur et esclave de ces inconnues, de ces forces profondes qu'il a libérées par la vertu d'un simple discours. Comme Gorbatchev il a dû s'engager dans des chemins mystérieux souhaitant, comme tous deux l'ont dit, une calme et progressive période de transition entre l'injustice et la justice. Mais le couvercle de leur marmite était si parfaitement scellé et depuis si longtemps, que ni l'un ni l'autre n'ont idées des démons qui s'y sont formés. Ils auront au moins eu le courage de tenter de les apprivoiser et surtout de changer d'idées.



Mikhaïl GORBATCHEV



Frederik de KLERK

Mandela le prisonnier le plus influent



Si ce n'est pas garanti par écrit, ce n'est pas garanti.

Si vous parlez de la vente de votre maison à certaines sociétés immobilières, vous êtes à peu près certain d'entendre des tonnes de promesses. Mais chez Royal LePage, nous croyons que rien n'a plus de poids que notre Garantie écrite en matière de service personnel.

Notre Garantie vous explique en détail comment nous préparons une stratégie de mise en marché de votre propriété selon notre Programme de mise en marché de maisons, comment nous effectuerons les négociations et comment nous

réaliserons le suivi auprès de votre notaire. Et une fois que nous aurons signé votre garantie, nous devenons entièrement responsables de nos actes envers vous. En fait, si nous ne respectons pas notre engagement, vous avez la possibilité d'annuler votre contrat.

Et comme c'est la dernière chose que nous voulons, nous vous garantissons quelque chose de plus : un travail qui fait le poids.



Où vous passez en premier

JOHANNESBURG (AP, AFP) — Nelson Mandela, condamné à la prison à perpétuité pour avoir tenté de renverser le régime sud-africain, est devenu le prisonnier le plus influent au monde durant ce qu'il a appelé de « longues années perdues ».

Mandela n'a pas été vu, ni entendu par la population depuis 1962, mais il est néanmoins devenu le leader le plus respecté de la communauté noire sud-africaine qui voit en lui l'incarnation de leur lutte pour la liberté politique.

Il a maintes fois refusé les offres conditionnelles du gouvernement de le libérer s'il acceptait de renoncer à l'utilisation de la violence et d'aller vivre dans un *homeland* tribal. À chaque occasion, il avait dit que c'était au gouvernement de renoncer à la violence, de mettre fin au régime d'apartheid et de lever l'interdit sur son mouvement, le Congrès national africain (ANC).

Un avocat

Fils d'un chef tribal, Nelson Mandela est né le 18 juillet 1918 dans un village du Transkei. Il a rejoint l'ANC en 1944 et est devenu en 1951 l'un des premiers avocats noirs sud-africains.

En juin 1958 il épouse, en secondes noces, Winnie dont il aura deux filles : Zinzi et Zenani.

Après le massacre de Sharpeville où 69 Noirs sont tués par la police en 1960, Mandela passe à la lutte armée. L'ANC est interdite et il entre dans la clandestinité.

En 1961, il devient le chef de la branche armée de l'ANC. Il est arrêté le 5 août 1962 et écoper de cinq ans de prison pour avoir quitté illégalement le pays et incité les Noirs à participer à des grèves illégales. En juin 1964, Mandela est condamné à la prison à vie pour avoir planifié une campagne de sabotage et tenté de renverser le gouvernement. Il ne nie pas les faits et déclare qu'il doit utiliser les moyens nécessaires pour combattre le racisme.

Symbole de l'évolution

Sa libération elle-même est le symbole de l'évolution de l'Afrique du Sud. En effet, ce leader noir, jadis qualifié de « terroriste » par Pretoria, est aujourd'hui considéré par le pouvoir sud-africain comme l'homme sur lequel reposent les meilleures chances d'un accord garantissant l'égalité pour les Noirs mais aussi le salut de la minorité blanche.



Nelson Mandela, photographié en 1952 lors de l'ouverture de son étude juridique à Johannesburg.

■ Une place à déterminer à l'ANC

LUSAKA, Zambie (AFP) — Nelson Mandela ne deviendra pas automatiquement le chef du Congrès national africain (ANC). Walter Sisulu, ancien secrétaire général de l'ANC libéré en octobre dernier, a confirmé il y a 10 jours que « la position de l'ANC est claire : son chef est élu de façon démocratique lors d'une conférence, et c'est celui qui est élu président qui devient président ». « Et cela ne veut pas dire qu'un autre homme va arriver et prendre la direction » du mouvement, a dit Sisulu, faisant explicitement référence à Mandela. « La question d'une direction collective se posera. Il (Mandela) aura une place et il l'occupera. » Le président de l'ANC, Oliver Tambo, est actuellement hospitalisé en Suède à la suite d'une hémorragie cérébrale. Son intérim est assuré par le secrétaire général, Alfred Nzo.

■ Une entrevue de Mandela

PAARL, Afrique du Sud (AFP) — L'agence sud-africaine SAPA a publié hier une entrevue de Nelson Mandela, dans laquelle le leader noir souligne le devoir de prendre en compte la protection des intérêts politiques des Blancs, lors d'éventuels pourparlers sur la fin de l'apartheid. Selon la SAPA, qui a refusé d'indiquer la date de cette interview, Mandela a déclaré que la condition à des pourparlers avec le gouvernement était un engagement de celui-ci à négocier un système non raciale. Tous les Sud-Africains doivent parvenir à l'unité, et celle-ci ne peut être atteinte que par une société non raciale, a indiqué Mandela.

■ Invitation de la Namibie

WINDHOEK (AFP) — Le futur chef d'État namibien Sam Nujoma a invité hier Nelson Mandela aux festivités marquant l'indépendance de la Namibie, le 21 mars. « Je voudrais dans le même temps remercier le président Frederik De Klerk pour sa décision courageuse de libérer les prisonniers politiques dont M. Mandela », a dit Nujoma, rappelant qu'il souhaitait une solution pacifique en Afrique du Sud.

■ Première photo récente

LE CAP (AFP) — Le gouvernement sud-africain a remis samedi soir aux médias la première photo de Nelson Mandela qui ait été prise depuis 1962. Il y apparaît au côté du président Frederik de Klerk. Pris lors de leur réunion vendredi soir au Cap, ce cliché montre les deux hommes debout côte à côte. Mandela semble en pleine forme, malgré ses 71 ans. Cependant, son visage ne ressemble en rien aux quelques dessins qui en ont été faits ici et là au cours de ces derniers mois sur la foi de témoignages provenant des personnes qui l'ont vu.

Attrapez la fièvre* Honda!...

LA HONDA CIVIC, LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

... la température monte, les prix fondent comme neige au soleil, le virus frappe toutes les Civic, Accord et Prélude en stock.



L'équipe qui vous a à cœur.

Chez nous, on prend soin de nos clients!

SERVICE-PLUS
JUSQU'À 2 h 30 le matin
Service et pièces
Prenez rendez-vous!

* LA FIÈVRE HONDA

Un gentil virus qui se guérit facilement par une visite chez Lallier Charlesbourg. En un rien de temps, vous aurez la piqûre Honda!

Nombreux équipements disponibles

** Transport et préparation en sus

Lallier Charlesbourg, ça vaut le détour!

au 4650, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg 627-1010



SPECIAL
JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1990

Sur présentation de ce coupon, obtenez pour votre Honda un changement d'huile et filtre à moteur pour

\$9,95

L'unique concessionnaire Honda de Québec a vous offrir le Service Plus jusqu'à 2 h 30 de la nuit.

Lallier